Deux Algériens tués dans l'attentat du Québec

Page 24

GREFFE RÉNALE

10 000 malades dialysés en attente

Page 5

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5690 - MARDI 31 JANVIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CANDIDATURE À LA DÉPUTATION À TIZI OUZOU

Lutte sans merci au FFS et au RCD

Page 3

UN MOIS APRÈS LA HAUSSE DES TAXES CONTENUES DANS LA LF 2017

L'ALGÉRIE TROP CHÈRE

Comment les Algériens vivent-ils en pleine austérité ? Un mois après l'entrée en vigueur des nouvelles taxes dans le cadre de la loi de finances 2017, ils semblent difficilement s'adapter.

Page 2



PROMESSE DU WALI D'ANNABA

DES LOGEMENTS AVANT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'attribution de 500 logements sociaux locatifs il y a près d'un mois, dans les localités de Sidi Salem et Bidari (daïra d'El Bouni), a été pour les bénéficiaires une sorte de résurrection qui leur permettra de mieux vivre et de laisser loin derrière les misères endurées aussi bien en hiver qu'en été.

PAGE 4



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

UN MOIS APRÈS LA HAUSSE DES TAXES CONTENUES DANS LA LF 2017

Les Algériens s'adaptent difficilement à l'austérité

Comment les Algériens vivent-ils en pleine austérité ? Un mois après l'entrée en vigueur de la hausse des nouvelles taxes introduites dans le cadre de la loi de finances 2017, les Algériens semblent difficilement s'adapter.



A titre d'exemple, la facture d'électricité du janvier 2017 a battu tous les records. La plupart des ménages ont payé de 4 000 jusqu'à 10 000 DA pour la consommation de l'électricité durant trois mois, alors que d'habitude le montant de la facture variait entre 2 000 et 5 000 DA, selon eux. Une hausse de trop en ce début d'année. Tout est devenu cher.

Même la consommation de l'électricité a donc connu une hausse malgré les promesses de Sonelgaz et du ministre de l'Energie qui avaient déclaré qu'il n'y aurait pas de hausse de la facture de l'électricité en 2017. Les Algériens étaient surpris par la dernière facture (de janvier 2017) de l'électricité. Une hausse très sensible est d'emblée visible sur la facture trimestrielle.

De nombreux ménages sont contraints de payer une facture d'électricité qui dépasse les 10 000 dinars, alors que d'habitude ils payaient presque la moitié durant la même période de consommation. Ce n'est pas tout, les Algériens sont contraints aussi de payer plus en ces temps de crise, et depuis l'entrée en application des nouvelles taxes de la loi de finances 2017. Les carburants à titre d'exemple.

Désormais, les automobilistes sont forcés de payer jusqu'à 2000 dinars pour faire le plein du réservoir. Les produits d'importation ont également été touchés par les nouvelles taxes. Les prix des pièces de rechange, par exemple, ont connu une hausse vertigineuse. Allant de 4 000 jusqu'à 30 000 dinars, les pièces de rechange y compris la peinture pour automobile ont connu une augmentation des prix.

Au premier mois depuis l'application de la LF 2017 les Algériens ont été obligés à vider davantage leurs poches pour faire face à cette nouvelle « vague » des prix. De nombreuses familles ont été contraintes de baisser leurs dépenses pour mieux gérer cette situation hors du commun. Certains ménages qui, avant la hausse de la taxe et les prix de consommation, avaient acheté des appareils électroménagers entre autres des robots, micro-ondes et machines à laver, ont dû renoncer à ces appareils, car la facture d'électricité est devenue « douloureuse ».

LES ENTREPRISES FCE ÉGALEMENT TOUCHÉES DE PLEIN FOUET

La hausse des taxes introduite dans la loi de finances 2017 n'a pas affecté seulement les petites bourses mais elle a également et surtout touché de plein fouet les grosses, les hommes d'affaires, tels que le Forum des chefs d'entreprises (FCE).

Dans son rapport du mois d'octobre 2016, le FCE avait tiré la sonnette d'alarme sur la dégradation des affaires économiques des entreprises face à la politique d'austérité décidée par l'Etat. Hormis le secteur agroalimentaire qui affiche une hausse d'activité économique d'un mois à un autre les autres secteurs, tels que l'industrie, BTPH et services, sont en train de subir les effets de la politique d'austérité décidée par le gouvernement suite à la baisse des revenus du pays.

Dans sa dernière enquête, le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a révélé une baisse vertigineuse de l'activité économique due grandement à une baisse consistante des commandes publiques frappées par la chute draconienne des ressources financières.

L'arrivée des nouvelles taxes de la LF 2017 a enfoncé le clou chez le FCE. Conséquences : de nombreux projets sont déjà à l'arrêt sans oublier le net recul des chiffres d'affaires de plusieurs entreprises. Selon l'enquête du FCE, seul le secteur de l'agroalimentaire (IAA) a été épargné par les effets de la politique d'austérité et la dégradation de l'activité économique qui s'en est suivie.

Le FCE impute cette performance du secteur agroalimentaire à la cadence soutenue naturelle en cette saison principalement productive, compte tenu notamment de la période de cette activité qui atteint son optimum en été.

Le secteur agroalimentaire « a passé de la zone négative en juillet où il était à -16 à +11 en septembre soit une augmentation de 27 points. Par contre pour les autres secteurs les indices se sont dégradés ».

En chiffres, le FCE explique dans son rapport de septembre 2016 que « l'indice de confiance globale (tous secteurs économiques confondus) pour le mois de septembre 2016 est de -17. Cet indice était à +1 en juin mais s'est dégradé en Juillet pour atteindre -10 ».

L'enquête s'alarme d'un effet boomerang de la politique d'austérité qui touche l'activité économique. Le rapport du FCE précise que, « la dégradation entre juillet et septembre atteint donc 7 points ».

Expliquant avec force détails, les causes qui ont concouru à une telle situation, le document les énumère en plaçant en pole position, la baisse des commandes publiques, estimant que « cette chute brutale est significative et due essentiellement à un carnet de commande en berne qui a diminué de 18 points et passe de -18 en juillet, à -36 en septembre. Pour cet indice, 43% des entreprises estiment qu'il a baissé et pour 49% d'entre elles, il est resté stable ».

Aussi, le niveau des stocks « jugé très élevé» soit +7 selon le FCE, qui augmente donc de 6 pts par rapport à juillet où il était a +1, est aussi une source de problèmes, n'a pas manqué de signaler le FCE dans son rapport de septembre 2016. Les prix des matières premières ont fortement augmenté pour atteindre les 62%, selon les avis de plusieurs acteurs de l'économie nationale, tandis que 34% voient les prix restés stables, toujours selon le rapport du FCE.

Par exemple, le secteur du BTPH est touché de plein fouet par la politique d'austérité, il est même, de l'avis des économistes, dans la zone rouge. Quant à l'indice de l'industrie (hors IAA), il est passé de - 11 en juillet à - 12 en septembre, soit une dégradation de 1 points». Celui des services «affiche une valeur de - 8 au mois juillet et de -20 en septembre, soit une dégradation de 12 points ».

Sofiane Abi

CONTRÔLE FISCAL AU PREMIER SEMESTRE 2016

Plus de 20 milliards de dinars de pénalités

LES OPÉRATIONS de contrôle fiscal effectuées durant le premier semestre 2016 par la Direction générale des impôts (DGI) ont porté sur 17 685 affaires et transactions avec un montant de 21,5 milliards de dinars de droits et pénalités. Ces résultats représentent une hausse de 0,7 % en volume par rapport au premier semestre 2015 (17 568 affaires vérifiées) et une baisse de 25 % en valeur (28,55 mds DA de droits et pénalités), précise le directeur par intérim des recherches et vérifications (DRV) à la DGI, Belkacem Arab Yacef.

Les opérations de contrôle de la DGI, assurées actuellement par près de 900 vérificateurs à travers le territoire national, portent sur trois types de vérification: le contrôle sur pièces (CSP), le contrôle fiscal externe (CFE) et le contrôle des évaluations (CEV). Le CSP représente les vérifications fiscales générales réalisées au niveau des bureaux des différentes structures relevant de la DGI : le redevable est alors contrôlé à partir de pièces (factures de vente ou d'achat, documents comptables...).

Ainsi, après le contrôle sommaire qui touche tous les contribuables sans exception, l'administration fiscale recourt, en cas de nécessité, à l'examen d'autres documents (CSP) qui touche en moyenne 25 % des contribuables annuellement, explique le même responsable.

Sur les 21,5 mds de DA constatés par les services opérationnels de la Direction des recherches et vérifications au 1er semestre



2016, près de 2,56 mds de DA ont été enregistrés grâce au contrôle sur pièces de 19 dossiers, détaille M. Yacef.

Par ailleurs, si de forts soupçons de fraude sont relevés après un CSP ou même après un contrôle sommaire, les vérificateurs passent alors au contrôle fiscal externe par lequel le contrôleur se déplace chez l'entreprise concernée pour effectuer sa vérification. Ce type de contrôle, qui a porté sur 1 696 affaires entre janvier et fin juin 2016, a permis de constater 15,62 mds de DA de pénalités.

Quant à la Vérification approfondie de situation fiscale d'ensemble (Vasfe), elle est destinée aux personnes physiques exclusivement. Elle cible certains redevables que l'administration fiscale décide de contrôler pour détecter d'éventuels revenus occultes sur la base de la situation de leur trésorerie, leur patrimoine ou même leur train de vie. «Si l'on constate qu'un chef d'entreprise ou un salarié se mettait à acquérir des biens dont la valeur est très élevée et ne correspond pas au niveau des revenus déclarés, on peut intervenir par le biais de la Vasfe», explique M. Yacef.

Au cours des six premiers mois de l'année passée, 172 dossiers ont été vérifiés et 2,26 mds de DA de pénalités ont été constatées grâce à la Vasfe. Quant au contrôle des évaluations, il cible les transactions immobilières en comparant le prix déclaré du bien avec sa valeur vénale, souligne-t-il. Ce contrôle a engendré 3,33 mds de DA de droits et pénalités pour 15 970 transactions contrôlées entre janvier et juin 2016. Pour une meilleure prévoyance et gestion des vérifications, le même responsable indique que la Direction des recherches et vérifications fiscales va mettre sur pied une grille d'analyse des risques définissant les typologies de toutes les fraudes fiscales avec une analyse des fréquences et de l'importance des risques ainsi qu'un système de cotation pour chaque risque. Cette grille sera injectée dans le nouveau système d'information Djibayatic que compte lancer la DGI incessamment, et qui servira d'instrument d'aide à la programmation des contrôles, permettant surtout «d'objectiver» la sélection des dossiers à contrôler, avance-t-il.

Pour rappel, en 2015, le contrôle fiscal, tous types confondus, avait porté sur 56 557 affaires avec un montant de pénalités de 81,73 mds de DA (contre un montant de 162 mds de DA en 2014, de 71,32 mds de DA en 2013 et de 61 mds de DA en 2012). Quant à la dette fiscale (cumul des impôts et taxes impayés), elle s'élève actuellement à environ 2 500 mds de DA alors que les restes à recouvrer par l'administration fiscale au titre des amendes judiciaires dépassent les 7 000 milliards de dinars.

S. T.

CANDIDATURE À LA DÉPUTATION À TIZI OUZOU

Lutte sans merci au FFS et au RCD

Au sein du Front des forces socialistes (FFS) et du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), comme c'est sans doute le cas au Front de libération nationale (FLN) et au Rassemblement national démocratique (RND), la lutte pour le droit de postuler aux élections législatives a déjà commencé.



Elle est même sans merci entre les différents concurrents. Au RCD, sur la liste déjà ouverte, on compte déjà pas moins de 180 candidats pour la course à ce fameux fauteuil parlementaire rémunéré 400 000 DA par mois, et ce sans compter les autres dividendes de différentes natures. Au FFS, la lutte fait également rage entre tous ceux qui convoitent ce fameux billet d'accès à l'hémicycle Zighoud-Youcef. Selon une source proche de ce parti, presque tous les élus de l'APW et des APC aux couleurs du FFS, sans omettre les autres cadres et militants travaillant au sein des sections et du bureau fédéral, se donnent des coups de coude sans ménagement. Et pourtant, on est encore loin de l'installation de la fameuse commission de sélection des candidats, aussi bien celle du RCD que celle du FFS. La date d'installation de cette commission de sélection des candidats est en effet fixée pour le 3 février prochain. Pour les deux partis politiques, la mission de leurs instances habilitées à choisir leurs candidats respectifs ne sera aucunement facile. Pourtant, théoriquement, le choix se portera sur les candidats qui fourniront les lettres de motivation les plus convaincantes. Dans la réalité, cependant, le contenu de la lettre de motivation signifie peu de choses. Car, effectivement, à défaut de savoir lui-même structurer un texte, le candidat peut toujours s'adresser à une personne maîtrisant les belles lettres. La commission de sélection des candidats, qui ne doit certainement pas ignorer cette possibilité de recours à la compétence de bons rédacteurs, s'appuiera dès lors sur d'autres critères pour clore sa liste. Mais quels critères justement ? L'âge du candidat ? Le nombre d'années de militantisme au sein du parti ? Le niveau politique et intellectuel du candidat ? Pour l'heure, c'est le mystère total. Ce qui est connu, en revanche, c'est qu'au moment où la liste des candidats sera rendue publique, aucun parti politique n'échappera aux critiques et aux reproches des plus acerbes de ses propres cadres et militants. Plus exactement, ceux dont les noms n'ont pas été retenus. Cela a été vrai dans le passé et a concerné tous les partis politiques nationaux. Cette année, ce sera pire puisqu'on est en pleine époque de vaches maigres. Etre privé d'un salaire de 400 000 DA par mois au moment où un kilogramme de tomates coûte 180 DA, même le plus discipliné des militants grincerait des dents malgré lui sur la place publique. En 2012, le «séisme» avait frappé le RND et le FLN malgré la discipline réelle et apparente de leurs rangs respectifs. Cela laisse donc supposer que cette année, les secousses qui les ébranleront seront plus fortes et plus puissantes que les précédentes. Finalement, cela nous renseigne, encore une fois, sur le fait que la pratique politique dans notre pays obéit d'abord à la logique lucrative et ensuite à celle idéologique.

Saïd Tissegouine

LÉGISLATIVES

La collecte des signatures a commencé avant l'heure

EN PRÉVISION des élections législatives de 2017 des partis politiques ont commencé, prématurément, à réunir les signatures devant leur permettre d'y prendre part. Cependant, l'absence des décrets d'application ne leur facilite pas la tâche faute du spécimen utilisé pour tenter de faire le plein de ces signatures. Le ministère de l'Intérieur a fait savoir qu'il allait, très bientôt, donner les précisions relatives à cette opération, signalant que 14 décrets exécutifs relatifs au régime électoral seront rendus publics prochainement. Quatorze partis politiques, soit l'Union pour le rassemblement démocratique, la Tribune de l'Algérie de demain, le Parti des jeunes démocrates, le Mouvement national pour la nature et le développement, le Parti national algérien, le Font du militantisme national et le Mouvement pour la jeunesse et la démocratie, le Front de la bonne gouvernance, le Mouvement national des travailleurs algériens, le Parti En Nour El Djazairi, le Front démocratique libre, le Front national des indépendants pour la concorde, le Parti national pour la solidarité et le développement et le Front national démocratique se dénommant comme «instance nationale des partis politiques», ont appelé, dans un communiqué sanctionnant la naissance de cette Instance, à l'annulation de la condition relative à l'obtention de 4% des voix exprimées lors des dernières législatives pour participer aux élections de 2017.

Ils estiment que cette condition prive la majorité des partis de la participation aux élections, ce qui «est contraire» aux dispositions de la dernière révision constitutionnelle. Les signataires de ce communiqué mettent en avant, pour soutenir leur revendication, l'impact de cette condition sur le taux de participation et qu'elle encouragera le boycott. Ces partis affirment que leur initiative vise à «la protection et à la consolidation des droits et des acquis démocratiques ainsi qu'à la consécration de la concurrence loyale».

H. A.

UNION AFRICAINE

Bouteflika désigné vice-président

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été désigné, hier, comme vice-président de l'Union africaine (UA) par les chefs d'État des pays membres de l'organisation à l'occasion de son 28e sommet qui se tient à Addis-Abeba. C'est le président guinéen Alpha Condé qui a été désigné comme président de l'Union africaine. Il succède ainsi à son homologue tchadien Idriss Débry Itno. Pour ce qui est de la commission de l'UA, c'est le Tchadien Moussa Faki Mahamat, soutenu par l'Algérie qui a été élu avec 39 voix.

Il a été élu hier à Addis-Abeba président de la Commission de l'Union africaine (UA) lors des travaux de la 28e conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA qui se tiennent dans la capitale éthiopienne. M. Mahamat succède à ce poste à la sud-africaine Nkosazana Dlamini Zuma qui assurait la présidence de cet organe stratégique de l'UA depuis 2012 et qui n'a pas souhaité briguer un second mandat.

Cette élection devait se tenir lors du sommet de l'UA, tenu en juillet 2016 à Kigali, mais elle a été reportée au sommet d'Addis Abeba. Le nouveau président de la Commission était en compétition avec quatre autres candidats. Il s'agit des ministres des Affaires étrangères du Kenya, Amina Mohamed, du Botswana Pelonomi Venson-Moitoi, de la Guinée Equatoriale, Agapito Mba Mokuy et du diplomate sénégalais, Abdoulaye Bathily.

M. Mahamat devient ainsi la 5ème personnalité élue à ce poste après l'Ivoirien Amara Essy (2002-2003), le Malien Alpha Oumar Konaré (2003-2008), le Gabonais Jean Ping (2008-2012) et enfin Nkosazana Dlamini zuma (2012-2017). Agé de 57 ans, M. Mahamat était ministre des Affaires étrangères depuis 2008. Juriste de formation, il a également occupé le poste de premier ministre entre 2003 et 2005. Il est aussi considéré comme l'artisan de l'entrée du Tchad au Conseil de sécurité des Nations Unies comme membre non permanent pour la période 2014 à 2016.

F. N.

LE COMMENTAIRE

de Kamel Mansari

Les recalés de l'histoire

Au milieu du débat politique sur les prochaines élections législatives, il y a des discours qui vous laissent pantois. Des discours irascibles, haineux, revanchards à souhait qui ont trouvé dans les réseaux sociaux et sur les plateaux de télévision un déversoir propice. Des lieux pour réveiller les vieux démons de la discorde que la réconciliation nationale, chère au chef de l'Etat, n'a, à l'évidence, pas pu contenir. Ces discours sont incarnés d'un côté par un pan de la mouvance dite islamiste et de l'autre par une tendance de la gauche algérienne, toutes deux jadis confinées dans une longue clandestinité, jamais profitable au pays. L'une comme l'autre ne doivent d'ailleurs leur survie politique qu'en vivant sur le dos de l'autre, l'une diabolisant l'autre. Toutes deux se mettent en embuscade pour cibler les erreurs l'un de l'autre, sans manquer de temps à autre d'afficher leurs hostilités dans les milieux syndicaux et universitaires avec des bilans macabres comme en 1982, lors de la fameuse empoignade à la résidence universitaire de Ben Aknoun. Ces hostilités ont servi de prélude aux affrontements sanglants qui allaient les opposer, entre autres, à partir de janvier 1992. Un affrontement qui aura été coûteux à l'Algérie, emportant plus de 150 000 citoyens de toutes les strates de la société et causera des dégâts dont les retombées expliqueraient, selon toute vraisemblance, la crise économique actuelle. Vingt-six ans après l'interruption des élections parlementaires, les tenants du discours islamiste continuent à bandir la carte de la «hogra» électorale arguant que les prochaines législatives ne peuvent être que la suite du du « hold-up » du 26 décembre 1991 et des rendez-vous électoraux qui ont suivi jusqu'à 2012. La tendance opposée lui renvoie les risques que fait courir à l'Algérie toute élection qui ouvrirait la porte à l'accession au pouvoir des islamistes et de son corollaire, le terrorisme. Parquée derrière un boycott quasi-permanent, cette gauche ne cesse de « militer » par tous les moyens, y compris médiatiques, contre ce qu'elle considère le danger auquel sont conviés les Algériens à travers l'exercice démocratique et pluriel. L'autre camp reste campé dans l'argument selon lequel, aussi longtemps qu'on «empêche » la tendance islamiste d'exercer le pouvoir, elle reste irréprochable à tout point de vue. Or, les deux tendances feignent d'oublier que depuis 1991 l'Algérie a changé, de nouvelles génération imprégnées de nouvelles visions pour le pays ne se reconnaissent plus dans cet antagonisme lassant et rébarbatif qui prend en otage le débat politique. Les deux tendances, dont la roue de l'histoire s'est arrêtée en 1991, sont des recalées de l'histoire. Elles gesticulent sur les réseaux sociaux comme si la réconciliation nationale de 2005 n'a pas pansé les blessures, et qu'il faut une occasion électorale pour les rouvrir. Une dangereuse ambition.

ANNABA

6 000 logements seront attribués avant les élections législatives

L'attribution de 500 logements sociaux locatifs, il y a près d'un mois, dans les localités de Sidi Salem et Bidari (daïra d'El Bouni) a été pour les bénéficiaires une sorte de résurrection qui leur permettra de mieux vivre et de laisser loin derrière les misères vécues aussi bien en hiver qu'en été.

Ces gens vivaient dans des baraques et de vieilles bâtisses qui menaçaient ruine et ont tenu, pendant des décennies pour certains avant de pouvoir enfin profiter d'un logement décent doté de toutes les commodités modernes. La joie était au rendez-vous le jour de la remise des clés, les youyous fusaient de toutes parts et l'on aurait dit que tout était en fête.

Cependant, il reste des centaines de familles qui vivent encore dans des conditions précaires en plein centre-ville, à El M'Haffer, la Cité Auzas, Djabanet Lihoud ou dans la vieille ville du côté de la Place d'Armes.

Ainsi, le service logements de la daïra d'Annaba croule sous le nombre de dossiers déposés par les milliers de demandeurs qui attendent, pour certains, depuis plus d'une quinzaine d'années un logement décent. Les jours de réception voit une véritable invasion des locaux de cette institution et l'on assiste parfois à des scènes de colère ou à des altercations qui finissent souvent par des excuses, la situation étant très vite maîtrisée par les agents de sécurité.

Il faut dire que des rumeurs faisant état de l'attribution imminente d'un important quota de logements sociaux ont fait le tour de la ville et les demandeurs voulant s'informer de leurs dossiers ont pris d'assaut les bureaux du service concerné. Selon nos informations, la commission chargée de l'étude des dossiers fait son travail normalement en procédant à des enquêtes sur le terrain pour s'assurer de



l'authenticité des documents présentés et vérifier si le demandeur remplit bien les conditions prévues par la loi pour pouvoir bénéficier de ce type de logement, réservé normalement aux classes démunies.

«Nous savons que certains, qui ont bénéficié d'un logement lors des dernières attributions les sous-louent et continuent à vivre dans des taudis; d'autres ont pu avoir des logements avec de faux documents présentés dans leurs dossiers et bien d'autres anomalies, nous confie un agent de la daïra, qui ajoute : «il n'est pas question aujourd'hui que des choses pareilles arrivent, nous épluchons tous les dossiers pièce par pièce et nous allons répondre au cas par cas pour signifier une fin de non-recevoir à tous ceux qui n'auront pas satisfait aux conditions édictées.»

Près de 70 000 demandes de logement sont enregistrées à Annaba et il s'agit de passer au peigne fin des centaines de milliers de pièces justificatives, classer ces dossiers par année et par numéro, faire le comptage des points et ensuite reclasser par ordre de mérite, un travail fastidieux qui demande beaucoup de patience et de concentration de façon à ne rien laisser passer.

De l'autre côté, l'offre ne répond pas tout à fait aux besoins exprimés malgré les centaines de chantiers lancés à travers toutes les communes d'Annaba pour la réalisation de logements. Le nombre de logements réalisés à ce jour atteint 29 836 tous programmes confondus, y compris celui dit complémentaire et ce, malgré les difficultés rencontrées par les entreprises de réalisation confrontées aux pénuries cycliques des matériaux de construction, qui n'apparaissent en général que de mai à septembre, c'est-à-dire au moment où l'on atteint la vitesse de croisière sur les chantiers. La hausse des prix, conjuguée à l'indisponibilité du ciment ont causé beaucoup de mal ces dernières années, menaçant tout le programme. Selon des sources sûres, près de 6 000 logements toutes formules confondues seront distribués avant les élections législatives, ce qui sera une véritable bouffée d'oxygène pour la ville d'Annaba qui a de tout temps souffert des bidonvilles qui la ceinturent et qui renvoient une image qui n'est pas digne d'une cité qui tient à conserver son titre de Coquette.

Nabil Chaoui

MALGRÉ LES OPPORTUNITÉS EXISTANTES ET LA PROXIMITÉ DU MARCHÉ

Le partenariat entre l'Algérie et l'Afrique du Sud trop timide

MALGRÉ les potentialités de partenariat entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, en tant que deux économies «complémentaires» appartenant au même continent, les relations économiques entre les deux pays sont quasiment nulles. C'est du moins l'avis des participants à la journée d'information sur «les opportunités d'affaires avec l'Afrique du Sud», organisée conjointement par l'ambassade de la République Sud -Africaine et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie. «Déjà que très faibles les échanges commerciaux, qui ont atteint un peu plus de 185 millions de dollars, ont encore régressé de 15 % en 2016 par rapport à 2015», a fait constater l'ambassadeur sud africain, Dlomo Dennis. Il a mis en avant les potentialités importantes des deux pays, et a exprimé le souhait de l'Afrique du Sud de contribuer au développement d'une coopération concrète avec l'Algérie notamment dans les secteurs minier, agricole et industriel. Il a affirmé que l'Afrique du Sud peut apporter son expérience en matière de gestion des zones industrielles, détenu majoritairement par le secteur privé. Interrogé par les opérateurs économiques sur la date d'ouverture de la liaison aérienne Alger-Johannesburg, il a répondu qu'elle est toujours à l'étude au niveau des hautes instances des deux pays. Il a admis que l'ouverture de cette ligne aérienne devrait faciliter les échanges commerciaux et le déplacement des hommes d'affaires des deux pays. Pour sa part, la conseillère économique à l'ambassade d'Afrique du Sud, Madyo



Manone , a abordé les opportunités d'investissement dans son pays, en assurant les facilités accordées aux investisseurs étrangers désireux d'y investir. Elle a en outre évoqué l'expertise de son pays notamment dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, des énergies renouvelables, de la technologie, mais surtout dans le domaine minier. «L'Afrique du Sud reste le premier producteur mondial de minéraux tels que l'or, le platine, le radium, le chrome, le manganèse et le vanadium», a-t-elle relevé. De son côté, le président de la CACI, Hadef Abderrahmane, a souligné l'urgence pour l'Algérie de se diriger vers le marché africain, qui représente un environnement appropriée pour le développement et la diversification de l'économie nationale. Il a cité à titre d'exemple le secteur agroalimentaire qui sera saturé d'ici 3 ans. «Ce contact direct avec l'ambassade sud-africaine sur les opportunités d'investissement donne de la visibilité aux opérateurs», a-t-il dit, estimant qu'il pourrait y avoir une complémentarité entre l'économie des deux pays. Le président de la CACI a annoncé par ailleurs des rencontres régionales similaires à celle organisée à Alger par l'ambassade sud-africaine et son organisme, en plus d'un voyage au profit des hommes d'affaires algériens prévu cette année à Johannesburg afin de leur permettre de rencontrer leurs homologues sud-africains. A une question sur le rôle du dernier Forum africain d'investissement et d'affaires organisé à Alger, il a répondu que celui-ci a permis de conclure un mémorandum d'entente entre la Chambre de commerce de Blida et celle de Johannesburg.

Un marché difficilement accessible

Les nombreux hommes d'affaires et investisseurs qui ont pris part hier à cette rencontre pour s'enquérir du climat des affaires de ce pays et des opportunités de partenariat avec ses opérateurs économiques, ont admis que le marché sud africain est difficile à pénétrer notamment pour effectuer des opérations d'exportations. Un responsable au sein de Trust Fab, une entreprise spécialisée dans la fabrication des pâtes a affirmé au Jeune Indépendant que son entreprise a tenté des opérations d'exportation de spaghetti vers ce pays mais elle a été farouchement concurrencé par les turcs et les malaisiens qui ont proposé de meilleure offre qualité prix. «Rien n'est fait pour favoriser l'exportation», regrette cet opérateurs qui affirme que les opérateurs ne sont pas exempt des taxes (TAP et TVA) en plus du fait que l'importation de la matière première n'est pas soutenue par l'Etat. Même son de cloche chez Bio Care, une firme d'industrie pharmaceutique, qui exporte déjà vers cinq pays africain dont le Benin, le Cameroun et la Mautitanie et qui espère s'étendre vers l'Afrique du Sud. «Ce n'est pas évident», regrette le responsable de cette entreprise qui affirme que ce pays détient la technologie européenne.

GREFFE RÉNALE

10 000 malades dialysés en attente

Au moins 10 000 patients dialysés sont en attente d'un greffon en Algérie, a indiqué hier le professeur Tahar Rayan, chef du service néphrologie du CHU Naffissa-Hamoud (ex-Parnet), faisant état d'un cruel et d'un «énorme déficit» en reins à greffer.



La greffe rénale en Algérie accuse un retard très important du fait, notamment, d'une insuffisance de dons. Une sensibilisation permanente au don d'organes à partir de donneurs cadavériques constitue la solution idéale pour le développement de la transplantation rénale, a estimé le Pr Rayan lors de son passage hier sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne.

«Quelque 10 000 Algériens sont en attente désespérée d'une greffe de rein faute de donneurs vivants et vu les extrême difficultés auxquelles font face les équipes médicales pour effectuer des prélèvements sur des personnes décédées», alerte le professeur.

La résolution du problème de transplantation rénale auquel sont confrontés constamment les insuffisants rénaux chroniques passe par «l'élargissement du cercle des donneurs, limité actuellement à la seule famille du malade», ne cesse de recommander le spécialiste.Certes, le nombre d'interventions chirurgicales sur des insuffisants rénaux a augmenté par rapport aux années précédentes mais cela reste encore trop peu pour venir en aide aux milliers de patients algériens. «Seulement 250 l'ont été durant l'année 2016 suite à un don effectué par un parent», a indiqué le Pr Rayan. Pour illustrer l'extrême détresse des personnes en attente d'un don de rein, le Pr Rayan signale que chaque année, on compte près de 1 000 nouveaux demandeurs en attente d'une greffe rénale, dont une centaine d'enfants espérant une transplantation de ce précieux organe.

Il signale que depuis 1986, date à laquelle a été effectuée, au CHU de Constantine, la première greffe rénale, environ 2 000 opérations ont pu être réalisées par les établissements hospitaliers nationaux maîtrisant la technique de transplantation, et ce à partir, précise-t-il, de donneurs vivants apparentés aux malades.

Il rappelle, par ailleurs, que faute de bénéficier d'une greffe rénale, environ 25 000 insuffisants rénaux, «qui seront vraisemblablement 30 000 dans une dizaine d'années», sont contraints de subir des séances d'hémodialyse pour épurer leur sang.

Une opération fortement éprouvante, physiquement et psychologiquement. Evoquant le projet de création de l'Agence nationale de greffe d'organes prévue dans la loi sanitaire, en attente d'être adoptée par le Parlement, le Pr Rayan signale qu'une fois créée, celle-ci aura pour mission de s'occuper de tous les aspects liés au prélèvement et à la transplantation, notamment ceux relatifs au prélèvement sur les personnes décédées.

UN PROBLÈME DE MENTALITÉ

Le Pr Rayan explique la difficulté de se procurer des organes à greffer par le refus des familles de personnes décédées à consentir à un prélèvement sur leur cadavre.

Il s'agit, selon lui, d'une question de mentalité qui amène à développer sans cesse des actions de sensibilisation de longue haleine à travers tout le territoire.

Il faut dire que les Algériens n'hésitent plus à faire don d'un organe à un membre de leur famille dans le besoin, mais lorsqu'il s'agit d'un don anonyme, ils restent définitivement plus sensibles. Il reste encore difficile de convaincre une famille de prélever un organe sur le corps d'un proche en situation de mort encéphalique. Le Pr Tahar Rayan signale que faute d'une forte sensibilisation tendant à faire changer les mentalités autour de cette question, «il faudrait environ 60 années pour éponger le nombre de malades en attente d'un donneur», regrette-t-il.

Lynda Louifi

LE PREMIER MINISTRE A DONNE SON ACCORD POUR SA REALISATION

Un centre anti cancer pour Béjaïa

LES CANCÉREUX de la région n'auront plus à souffrir de l'attente d'un rendez-vous et faire par la suite de longs parcours vers des centres anti cancer des autres wilayas du pays notamment, à Blida, Alger, etc. pour se faire soigner du moins dans un ou deux ans puisque la wilaya de Béjaïa aura, officiellement, son centre anti-cancer (CAC). L'annonce a été faite, avant-hier, par le wali via la cellule communication de la wilaya. Cette dernière a affirmé dans un SMS qui nous a été envoyée que le premier ministre a donné son accord pour relancer le projet suite à une requête du chef de l'exécutif en vue du maintien de ce projet particulièrement attendu par la population locale. Le wali a donné à son tour



instruction au directeur de la santé afin de lancer les travaux puisque l'étude de ce projet est déjà réalisée», ajoute-t-on. «Un terrain de 7 ha pour son implantation existe déjà et il a été choisi à Amizour», poursuit-on. Environ 500 cas de cancer ont été enregistrés au niveau de l'établissement, en 2015, selon des oncologues exerçant à l'hôpital d'Amizour .Le chiffre avait rendu public lors d'un séminaire tenus il y a quelques semaines sur ces pathologies avec une prédominance du cancer colorectal chez l'homme et le cancer du sein chez la femme. Le chef de l'exécutif a demandé aussi à ce que l'architecture de ce centre soit conforme à ce genre d'établissements, rappelant que 1400 cas de cancer sont enregistrés. **N. B.**



RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS ET DE CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS

Les vétérinaires en formation à Médéa

LE CENTRE de formation et de vulgarisation agricole (CFVA) abrite, du 30 janvier au 2 février, une session de formation au profit des vétérinaires exerçant dans l'administration publique sur le thème «Plan algérien de surveillance des résidus de médicaments vétérinaires et de contaminants dans les aliments » appelé PASCRA. La formation se déroule en présence de cadres centraux et concerne seulement le corps spécialisé des vétérinaires fonctionnaires venus des différentes wilayas du pays. Encadrée par des consultants et des experts français, la formation s'inscrit dans le projet de partenariat institutionnel dit PROFAS-C+ entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche d'une part, et le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt français par le biais de l'Ecole nationale des services vétérinaires de Lyon et de l'organisation France vétérinaire international (FVI) d'autre part.

Le projet a pour but d'apporter un appui à la mise en place d'un dispositif visant à renforcer les compétences des services vétérinaires algériens dans certains domaines de contrôle vétérinaire jugés prioritaires selon madame Hadj Amar Djamila, directrice des services vétérinaires au MADRP.

Dans la perspective d'appuyer les services vétérinaires algériens dans les domaines sus-cités, 2 conventions de partenariat ont été signées entre les parties algérienne et française, fixant respectivement le cadre général de coopération pour la première, la mise en réseau des dispositifs de formation propres aux autres pays du Maghreb et de l'Organisation mondiale de la santé animale.Le plan stratégique de formation intègre les volets relatifs à la formation post-recrutement des vétérinaires et la mise à niveau des agents déjà en poste, via la mise en place d'un dispositif de formation continue, a indiqué Ould Youcef Hamid, S/D de la formation au MADRP.

« La coopération entre homologues des services vétérinaires français et algériens, initiée dans le cadre du projet, contribuera à renforcer la mise en réseau et la mutualisation des connaissances déjà fortement développées dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association Algérie-Union européenne.»

La programmation de la formation est venue dans le prolongement de «l''analyse de la situation des services vétérinaires en Algérie, selon une démarche logique, globale, cohérente et simple, faisant ressortir la mise en œuvre des formations techniques nécessaires au déploiement des activités sur le terrain, comme des éléments constitutifs du parcours qualifiant des agents qui vont les recevoir.»

N. B.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET DE LA RÉINSERTION
ETABLISSEMENT DE REEDUCATION DE REGGANE

وزارة العدل
المديرية العامة لإدارة السجون و إعادة الإدماج
مؤسسة إعادة التربية رقان

NIF : 414004001001183

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel n°15-247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégation de service public, l'établissement de rééducation de REGGANE informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres national ouvert n°01./2017 portant fourniture de denrée alimentaire au profit de l'établissement de rééducation reggane en six (06) lots **(Lot N°01 : Alimentation Générale & Lot n° 02 : lait et dérivés &Lot n° 03 : Fruits et Légumes fraiches & Lot n° 04 : Viande Rouges Fraiches Ovine, Bovine , caméline Et Viande Bovine Congelée & Lot n° 05 : Farine panifiable & Lot n° 06 : Poulets et Œufs** .) qu'à l'issue de l'évaluation des offres, l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivante comme suit :

L'analyse des offres conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

Désignation	Entreprise	Montant de l'offre MAX d a/ttc Avant correction	Montant de l'offre MAX d a/ttc Après correction	DELAIS DE LIVRAISIN	OBSERVATION
LOT N°01	SARL LES PLAINES VERTES	DA 6.515.801.20	DA 6.515.801.20	(01)UN JOUR	MOINS DISANT
LOT N°02	SARL LES PLAINES VERTES	DA 2.381.770.51	DA 3.381.770.51	(01)UN JOUR	MOINS DISANT
LOT N°03	DJABAR AHMED	DA 3.546.172.00	DA 3.394.372.35	.02:DEUX JOUR	MOINS DISANT
LOT N°04	GRIN ADEL	DA 2.345.100.00	DA 2.345.100.00	.02:DEUX JOUR	MOINS DISANT
LOT N°05	SARL LES PLAINES VERTES	DA 1.143.400.00	DA 1.143.400.00	(01)UN JOUR	MOINS DISANT
LOT N°06	SARL LES PLAINES VERTES	DA 2.147.062.00	DA 2.147.062.00	(01)UN JOUR	MOINS DISANT

Conformément aux dispositions de l'article 82 et 182 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics . et des délégation de service public ; les soumissionnaires désirant connaitre des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financières sont invités à se rapprocher aux services de l'économat de l'établissement de rééducation Reggan au plus tard trois (03) jour à compter de la première publication de cet avis

Et tout soumissionnaire contestant ce choix; peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de justice; sis à 23 rue Taleb Abderrahmane ;bab el oued –Alger; dans un délai de dix jour à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse national .

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale ; la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant .

Le Jeune Indépendant **du 31/01/2017/ANEP N° 502 839**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA

DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
NUMÉRO DU NIF : 00024701500365

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 42 du décret présidentiel n° 15-247 correspondant au 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 48/2016, paru dans les quotidiens nationaux : Le Jeune Indépendant date 25/10/2016 – El Adjoua date du 25/10/2016 et le BOMOP que les lots objets du cahier des charges pour réalisation de l'aménagement extérieur et réseaux d'assainissement, AEP et éclairage public au quartier Tafilelt Beni Isgun commune de Bounoure en plusieurs lots que les lots sont attribués provisoirement comme suit :

N° De Plis	E.T.P	LOT	Montant en TTC	Délais	N° lots	OBS
12	KHENAN ABDE LAZIZ	Réalisation de réseau d'assainissement au quartier Tafilelt Beni isgun commune de Bounoure	6 709 702,00	10 MOIS	1	Conforme au c/charges
31	TAKI BEN YAHYA	Réalisation de réseaux AEP au quartier Tafilelt Beni isgun commune de Bounoure	8 737 887,50	03MOIS	2	Moins disant
22	TAMR BEN YATOU	Réalisation de l'aménagement extérieur au quartier Tafilelt Beni isgun commune de Bounoure	8 677 700,00	03MOIS	3	Moins disant
20	ISSA KHALED	Réalisation del'éclairage public au quartier Tafilelt Beni isgun commune de Bounoure	2 283 808,00	UN MOIS ET DEMI	4	Moins disant
15	BOUCHTÉ DJELALI	Réalisation d'un mur de soutènement au quartier Tafilelt Beni isgun commune de Bounoure	9 697 410,00	03 MOIS	5	Moins disant
42	SEBGUG MOHAMED EL SAYEUH	Réalisation d'un mur de soutènement au quartier Tafilelt Beni isgun commune de Bounoure	9 063 435,00	04 MOIS	6	Conforme au c/charges

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 correspondant au 16/09/2016 portant réglementation des marchés public les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la direction de l'urbanisme,de l'architecture et de la construction ,au plus tard trois (03) jours à compter du premier jours de publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

Tout soumissionnaire qui conteste ces choix peut introduire un recours auprès de l'autorité compétente dans un delai de dix (10) jours à compter de la premiere parution du présent avis dans les quotidiens nationaux .

Le Jeune Indépendant **du 31/01/2017/ANEP N° 502 748**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE D'OULED FAYET

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/2016 DU 10-11-2016

Le président de l'Assemblée populaire et communale d'Ouled Fayet déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03/16 du 10-11-2016 paru dans les quotidiens nationaux suivants : **Le Jeune Indépendant,** El Raid et dans le BOMOP relatif au projet :

*** Travaux d'aménagement des trottoirs route de Douéra – Ouled Fayet.**

Le Jeune Indépendant **du 31/01/2017/ANEP N° 502 888**



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHÉRAGA
COMMUNE D'OULED FAYET

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel **N° 15-247 du 16 septembre 2015** portant réglementation des marchés publics le président de l'assemblée populaire et communale d'Ouled Fayet informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03/16 du 10/11/2016 concernant les projets :

*** Réalisation des trottoirs route de Baba Hacen sur 900 ML Ouled Fayet.**
*** Aménagement des trottoirs route de Souidania sur 730 ML – Ouled Fayet.**

Publié dans les quotidiens nationaux suivants : ***Le Jeune Indépendant, El Raid*** et dans le BOMOP.

La procédure d'évaluation technique et financière, appliquée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges et instructions aux soumissionnaires, a donné les résultats suivants :

Intitulé du projet	Soumissionnaire attributaire de la convention ou du marché	Note technique	Note financière	Montant de l'offre	Montant de l'offre corrigée	Délai de réalisatio n	Le numéro d'identification fiscale (NIF)
*** Aménagement des trottoirs route de Souidania sur 750 ML -Ouled Fayet**	EGTPS KOUADRI	34,33	Moins disante	5 288 400,00 DA	5 288 400,00 DA	06 mois	162264400122102
***Réalisation des trottoirs route de Baba Hacen sur 900 ML -Ouled Fayet**		35,00		5 428 800 ,00 DA	5 428 800 ,00 DA	06 mois	

Les soumissionnaires ont un délai de **10 jours** à compter de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux pour formuler d'éventuels recours conformément à l'article **82** du décret présidentiel **N° 15/247** du **16 Septembre 2015** portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant **du 31/01/2017/ANEP N° 502 878**

DÉCRET TRUMP SUR L'IMMIGRATION

«Ça ne nous regarde pas», indique le Kremlin

Le Kremlin s'est abstenu de commenter le décret sur la «protection de la nation contre l'entrée de terroristes étrangers aux États-Unis» signé récemment par Donald Trump. Un document qui a d'ores et déjà suscité une vague de protestations dans le pays et au-delà.



« Ça ne nous regarde pas », a déclaré le porte-parole du président russe Dmitri Peskov, pré de commenté le décret du président américain Donald Trump sur l'immigration, hué par les politiciens et ayant provoqué le mécontentement d'une partie des Américains. Afin de contrer la menace terroriste aux États-Unis, Donald Trump a signé vendredi un décret intitulé «Sur la Protection de la nation contre l'entrée de terroristes étrangers aux États-Unis».

Le document interdit pendant trois mois l'entrée sur le sol américain de ressortissants de sept pays musulmans, soit l'Irak, l'Iran, la Libye, la Somalie, le Soudan, la Syrie et le Yémen. Les mesures annoncées par la nouvelle administration américaine figuraient dans le programme électoral du candidat républicain, qui avait également envisagé d'interdire à tous les musulmans de se rendre aux États-Unis.

Le nombre de réfugiés que les États-Unis s'engagent désormais à accueillir est plafonné à 50 000, toutes nationalités confondues, alors que depuis le début de l'année financière (octobre 2016), le pays en a déjà accepté près de 30 000. À titre de comparaison, l'administration de Barack Obama s'était fixée pour objectif d'accepter 100 000 réfugiés en 2017. S'agissant de la seule Syrie, la suspension du programme d'accueil des réfugiés restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre, Donald Trump ajoutant toutefois qu'une priorité sera accordée aux minorités religieuses, ce qui favorisera les chrétiens de Syrie.

Entretien Trump-Poutine: «un pas important», selon la Maison Blanche. Des actions de protestation se sont déroulées dans les aéroports de plusieurs villes américaines, dont Washington, New York, Denver, Chicago et Atlanta suite la signature par le nouveau président Donald Trump du décret. La rivale malchanceuse de Donald Trump à l'élection présidentielle Hillary Clinton a exprimé son soutien envers les protestataires. « Je suis avec ceux qui manifestent aujourd'hui à travers le pays pour défendre nos valeurs et notre Constitution. Ce n'est pas ce que nous sommes », a écrit Mme Clinton sur son compte Twitter.

MOSCOU, WASHINGTON

Eviter l'enlisement sur le dossier ukrainien



D'APRÈS MOSCOU, le règlement de la crise ukrainienne a été suspendu pour un temps indéfini, ce qui ne contribue pas à trouver une «solution au problème». L'administration du nouveau président américain juge indispensable de s'atteler énergiquement au règlement de la crise ukrainienne, a déclaré le porte-parole du président russe, Dmitri Peskov, suite à l'entretien téléphonique entre Vladimir Poutine et Donald Trump. «Nos collègues américains sont également d'avis qu'il est hors de question de laisser la crise ukrainienne se transformer en une crise périmée et qu'il faut redoubler les efforts pour y remédier. Notre position à cet égard n'a par ailleurs pas changé», a-t-il fait remarquer.

Le porte-parole a en outre souligné que cette position était « conséquente » et «fondée sur le fait que les accords de Minsk ne proposaient pas de solutions alternatives».

Pour les accomplir, poursuit-il, «nous devons jouir de l'assistance de Kiev sans double ni triple interprétation de ces accords de sa part». Rappelons que le gouvernement américain considère le premier entretien téléphonique entre les présidents Trump et Poutine comme un « pas important» dans les relations bilatérales entre les deux pays.

Les deux présidents se sont notamment mis d'accord sur le lancement de consultations en vue de fixer une date et un lieu pour leur rencontre bilatérale.

Ils ont également décidé d'organiser des rencontres régulières. Vladimir Poutine et Donald Trump se sont prononcés pour la coordination des efforts de Moscou et de Washington visant à détruire le groupe terroriste État islamique (Daech) et les autres terroristes en Syrie.

R. I.

DÉCRET TRUMP

Des députés irakiens votent en faveur de la réciprocité

LE PARLEMENT IRAKIEN a riposté au décret raciste du président américain Donald Trump en votant ce lundi en faveur de la réciprocité, c'est ce qu'a rapporté le site irakien Soumariya News.

Les ressortissants américains seront désormais interdits d'entrer en Irak. Dimanche, la commission des Affaires étrangères au Parlement irakien a appelé à appliquer la réciprocité après le décret du président américain Donald Trump interdisant pendant trois mois l'entrée des citoyens irakiens et de six autres pays musulmans aux Etats-Unis, a rapporté un député.

« Nous avons clairement demandé que le gouvernement irakien agisse réciproquement dans tous les domaines (…) avec les Etats-Unis », a déclaré à l'AFP Hassan Chwairid, directeur-adjoint de la commission. Un peu plus tôt dimanche, l'importante coalition paramilitaire du Hach al-Chaabi, dominée par des combattants qui luttent contre les takfiristes, a appelé Bagdad à interdire d'entrée les Américains en réaction à la décision de Washington. De son côté, le puissant dignitaire religieux, Sayed Moqtada Sadr a condamné l' »arrogance » des autorités américaines. Donald Trump a signé vendredi un décret interdisant l'entrée aux Etats-Unis des ressortissants de sept pays majoritairement musulmans (Irak, Iran, Libye, Somalie, Soudan, Syrie et Yémen), une mesure visant selon lui à lutter contre les « terroristes islamistes radicaux ».



De nombreux ressortissants de ces pays ont été retenus dans les aéroports américains à leur arrivée, suscitant de vives protestations et la condamnation des organisations de défense des droits de l'Homme.

Entre-temps, les abords de la Maison Blanche résonnaient dimanche des slogans scandés par plusieurs milliers de manifestants en soutien aux musulmans empêchés d'entrer sur le territoire américain.

« L'amour pas la peur. C'est ce qui donne à l'Amérique sa grandeur », reprenait en choeur une foule compacte tenue à bonne distance de la résidence présidentielle par de hauts grillages clôturant Pennsylvania Avenue.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

2e ÉDITION DE LA NUIT DES IDÉES

Des ralliements à Alger

Nombre d'espaces culturels de la capitale algérienne ont ouvert leurs portes pour des rencontres, des expositions, des performances et des spectacles musicaux inhérents à la manifestation internationale La nuit des idées, dans la soirée de ce jeudi 26 janvier, sous le thème Un monde commun.



Initiée par l'Institut français pour favoriser la circulation internationale des idées, célébrer la volonté de penser ensemble, La nuit des idées s'est déroulée, dans sa deuxième édition, dans quarante pays, soit dans cinquante villes autour d'une centaine d'évènements, dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 janvier. Elle se traduit par la rencontre entre le large public et les auteurs, les créateurs, les artistes et les philosophes. A Alger, le photographe Nassim Rouchiche a exposé Ça va waka (ça va aller) à la Cinémathèque, une collection de scènes de vie taillée dans le quotidien de migrants subsahariens vivant à Alger et caressant le rêve de rejoindre le vieux continent, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. L'objectif de ce photographe est d'essayer de mettre en évidence par l'image et sans artifices l'état d'esprit de ces jeunes pris entre un retour impossible à une vie chez eux et une promesse outre mer qui s'éloigne de plus en plus, et se contentant de petits boulots dans un immeuble algérois dont ils occupent le sous sol. Le public présent à la Cinémathèque a également assisté à la projection du film Héros sans visage de la réalisatrice péruvienne Mary Jimenez à l'initiative de l'espace culturel Les ateliers sauvages. Le café littéraire Le sous-marin a lui aussi abrité une partie du programme de La nuit des idées en organisant un spectacle de rap et de slam, animé par les membres de l'association Sos Culture dont l'artiste urbain Sneak qui a réalisé, sous les yeux du public, une fresque de calligraphies.

Au milieu des œuvres de l'artiste pop art El Moustach, l'espace a également accueilli une rencontre sur la sécularisation animée par le journaliste spécialiste des questions religieuses Said Djabelkheir, le philosophe Smail Mehnana, l'écrivain Rachid Mzara et le journaliste Nassim Brahimi. Autour de ce thème, les intervenants ont mis en avant le rôle des hommes de culture et des universitaires dans le combat contre « l'extrémisme et l'islam politique dans les sociétés arabes » afin d'asseoir des relations sociales et économiques ainsi qu'un espace public régis de manière « rationnelle ». Le monde commun sera également discuté avec l'écrivain Amin Zaoui, ce dernier ayant animé dans la soirée une rencontre à l'Institut français d'Alger (Ifa) sur Le vivre ensemble. L'Ifa a également proposé à son public de la musique diwan avec Zaki Project. De même que l'Institut Cervantès d'Alger a accueilli Nessma pour un concert, dans la soirée de ce jeudi. Cette formation fusionne le genre moderne au traditionnel, le chaabi et l'andalou au flamenco. Dirigé par le soliste Mehdi Kacem, ce groupe de quatre musiciens a repris des titres des Gipsy King et d'autres du patrimoine algérien comme Qoum tara et Ya rayeh, succès du regretté Dahmane El Harrachi. Auparavant, l'écrivain et journaliste italien Bruno Arpaia a présenté son dernier ouvrage Qualcosa, là fuori. Puis, Arianna Obinu, journaliste spécialisée dans les questions de l'immigration vers l'Italie, a présenté son ouvrage Harraga sur les immigrants clandestins. Outre l'Algérie, la France, l'Espagne, le Soudan, l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Argentine, le Brésil, les Etats-Unis, la Corée du sud, l'Inde ou encore l'Australie ont simultanément réalisé le programme de La nuit des idées, coordonnée par le réseau des Instituts français dans le monde.

R. C

SPECTACLE LES MILLE ET UNE LUNES DE LA PRINCESSE BOUDOUR

Un trait d'union entre l'Orient et l'Occident

APRÈS avoir fait l'ouverture de La nuit des idées, mercredi dernier à l'Opéra Boualem-Bessaih d'Alger et à Tlemcen ce samedi, le spectacle Les mille et une lunes de la princesse Boudour se produira, demain, lundi 30 janvier, à l'Auditorium du Méridien à Oran.

Extrait du recueil des Mille et une nuits, le spectacle Les mille et une lunes de la princesse Boudour est n récital de chants lyriques et piano, alternés de narrations d'extraits de conte. Il met en vedette la soprano algérienne Amel Brahim-Djelloul, le conteur libanais Jihad Darwiche et le pianiste Nicolas Jouve. Les trois artistes racontent l'histoire merveilleuse de Qamar Al Zaman et la princesse Boudour. Le prince Qamar, fils du roi du pays où le soleil se couche et Boudour, la fille du roi de Chine, là où le soleil se lève, sont deux êtres identiques et complémentaires, ils s'aiment mais la terre entière les sépare. Une heure et demie durant, le trio artistique exposera une quinzaine d'œuvres de la musique classique universelle, un choix porté notamment sur des compositions de Henri Duparc (1848-1933), Francisco Salvador Daniel (1830-1871), George Hüe (1858-1948), David Félicien (1810- 1876) et Camille Saint-Saëns (1835-1921). Dans son chant lyrique, Amel Brahim-Djelloul propose à l'assistance la un voyage imaginaire aux évènements fantastiques, illustrant l'amour des deux héritiers des trônes





qui vont se rencontrer contre vents et marées, s'unir, puis se perdre, pour se retrouver à nouveau dans un conte fantastique, à rebondissements où le voyage et l'hospitalité portent le récit et permettent le lien entre le Maghreb, l'Orient et l'Occident. Elle conte L'invitation au voyage, Chebbou-Chebban, Le Ramier, Yamina, Kalaa Beni-Abbes, Le Bédouin, L'ange des déserts, Zohra et des extraits de Croquis d'Orient : Berceuse triste, La fille du roi de Chine, Sur l'eau, Mélodies persanes, La solitaire, La splendeur vide et La brise. Tout au long de ce spectacle fiction, elle chante avec joie et plaisir, dans des tonalités andalouses, hispaniques, kabyles et orientales, l'amour, la mélancolie, le voyage, la romance, la tristesse et l'innocence.

Après chaque narration exécutée par Jihad Darwiche, la soprano, soutenue par les sonorités du piano, s'envole aisément dans une interprétation bien maîtrisée.

R. C

SORTIR

GENERALE

SPECTACLE théâtral L'Aube Ismaël de Mohammed Dib.
Générale : Aujourd'hui, dimanche 29 janvier. l7h30. Institut français d'Oran.
Jeudi 2 février.16h30. Salle Hadj-Omar du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger. L'Aube Ismaël nous entraîne dans un voyage initiatique où l'absence, l'exil, le silence, la quête et la renaissance sont constamment présents et nous interpellent. Cette traversée du désert – au sens propre et figuré – par le mysticisme et l'universalité qu'elle dégage touche au plus profond.Adaptation et mise en scène : Hadda Djaber. Les comédiens Meryem Medjkane, Tarik Bourrara. Musique : Abdul Kader Sofi. Vidéo : Habiba Djahnine. Lumières : Mokhtar Mouffouk. Scénographie et costumes : Hadda Djaber.

MUSEE

CONFÉRENCE Musées et enseignement par François Bazzoli, Fréderic Mathieu, Ronan Kerdreux et la modératrice Nadira Laggoune. Dimanche 29 janvier. 18h. Institut français d'Alger. Pourquoi enseigner l'art, tant les préjugés sont tenaces et les limites (historiques, techniques, pratiques, domaniales, catégorielles) presque indéterminables. Et surtout comment l'enseigner et à qui, tant les instincts de sauvegarde et les académismes rôdent. Peut-on enseigner un art globalisé en omettant le poids des cultures spécifiques ? …

BIJOU

SALON du bijou du jeudi 02 au samedi 04 février. 09h-18h. Galerie d'art couleurs et patrimoine. El Biar-Alger.

JAZZ

LE QUARTET Frank Woeste en concert. Jeudi 9 février. 19h30. Institut français d'Alger. Frank Woeste au piano, Stéphane Galland à la batterie, Romain Pilon à la guitare, Julien Carton au moog bass.

PORTRAIT

EXPOSITION photographique Makeda Mixed couples d'Aurore Vinot jusqu'au jeudi 9 février. Dar Abdelatif, Alger. Chroniques en noir et blanc sur la mixité des couples en Algérie et ailleurs. Consulter : photomakeda.com

MANGA

EXPOSITION Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs. Ateliers de création: écriture du scénario, dessin des personnages, story-board, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres, vente dédicace… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT

EXPOSITION 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage urbain et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ...
Les foyers d'innovation se multiplient, au

Ouverture de nouveaux centres de lutte anti-cancer au niveau de quatre wilayas du pays

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a annoncé l'ouverture au cours du premier semestre 2017 de nouveaux centres de lutte anti-cancer au niveau des wilayas de Tlemcen, Sidi Belabbes, Adrar et Laghouat.

INVITÉ du forum de la Chaîne I de la Radio nationale, le ministre a affirmé que ces nouveaux centres "permettront de rapprocher la santé du patient et d'alléger la pression sur les centres des grandes villes".

Evoquant la radiothérapie qui a longtemps constitué un problème pour les patients, le premier responsable du secteur a indiqué que le plan national de lutte anti-cancer (2015-2019) lancé à l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika a "grandement contribué à la réduction des délais des rendez-vous et à l'amélioration des soins par chimiothérapie à travers l'ouverture de centres dédiés à cet effet dans toutes les wilayas du pays".

Concernant l'encouragement de la production locale des médicaments qui a atteint 61% en 2016, le ministre a fait savoir que le marché national sera couvert à 70% d'ici fin 2017. Le ministre a imputé la hausse de la facture d'importation des médicaments durant l'année écoulée aux prix des vaccins, en raison "de l'augmentation du taux de naissance qui a dépassé un million en 2016", soulignant



par la même occasion l'engagement du gouvernement à produire ces vaccins localement dans le cadre de partenariats conclus avec des pays leaders en la matière.

Concernant le phénomène de médecine alternative et d'automédication, notamment la prise abusive d'antibiotiques sans prescription médicale, le ministre a indiqué que le dossier des compléments alimentaires "sera pris en charge par le ministère après l'application de la nouvelle loi sur la santé, une fois validée par le parlement".

S'agissant de la prise en charge de ce dossier, le ministre a souligné l'importance de former des spécialistes pour veiller à la gestion des herboristeries afin de prémunir le citoyen contre "le risque d'empoisonnement", évoquant "la fermeture de plusieurs de ces locaux par le ministère du Commerce en attendant l'application de la nouvelle loi sur la santé.

M. Boudiaf a insisté sur l'organisation et la gestion du secteur privé qui complète, selon lui, le secteur public, rappelant "les mesures prises par le ministère pour clore le dossier de l'activité complémentaire à l'origine du "départ des médecins du secteur public vers le secteur privé".

Pour ce qui est de la gratuité des soins, le ministre a réitéré qu'"il s'agit là d'un principe constitutionnel indiscutable réaffirmé par le président de la République à maintes occasions", étant "un acquis inaliénable".

Le risque de décès d'un cancer du col de l'utérus plus élevé qu'estimé aux USA

LE TAUX de décès résultant du cancer du col de l'utérus aux Etats-Unis est nettement plus élevé que ce qui était estimé jusqu'alors, selon une étude parue dans une revue médicale spécialisée. L'étude met également en évidence une disparité importante en ce domaine entre les femmes noires et blanches, et celles qui ont plus de 65 ans.

Les Noires ont ainsi un taux de décès 77% plus élevé qu'estimé pour ce cancer, tandis que les Blanches succombent à cette maladie à un taux 47% plus élevé.

Les précédentes données sous-estimaient aussi de 44% la disparité dans la mortalité entre les femmes noires et blanches. Ces nouvelles statistiques reflètent un changement dans la méthode de calcul de la mortalité, qui exclut dorénavant les femmes ayant subi une hystérectomie: comme cette intervention consiste en l'ablation de l'utérus, le risque de cancer de cet organe est nul après l'opération.

Selon ces chercheurs, cette nouvelle approche statistique dépeint une image plus proche de la réalité, ce qui permet de mieux comprendre comment prévenir ce cancer dont 12.000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année aux Etats-Unis et qui provoquent environ 4.000 morts annuellement.

La plus forte mortalité chez les femmes âgées paraît s'expliquer par le fait que les recommandations de dépistage régulier s'arrêtent à 65 ans.Ces statistiques suggèrent que le risque subsiste et s'accroît même chez les femmes âgées.

Le cancer du col de l'utérus peut-être évité avec un dépistage régulier à partir de 21 ans, soulignent les auteurs de cette étude.

"Ce cancer peut-être évité et toutes les femmes devraient être testées", souligne la Dr Anne Rositch, professeur adjointe à la faculté de santé publique de l'Université Johns Hopkins à Baltimore, principale auteure de cette étude.

"Ces statistiques nous indiquent que tant qu'une femme a son utérus, elle doit continuer à faire le dépistage recommandé car le risque de développer le cancer du col utérin et d'en décéder demeure élevé bien au-delà de 65 ans", pointe-t-elle.

Jusqu'à 300 couples souffrant d'infertilité pris en charge annuellement à Oran

L'UNITÉ spécialisée en aide à la Procréation médicalement assistée (PMA) relevant de l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre" d'Oran prend en charge annuellement jusqu'à 300 couples souffrant d'infertilité, a-t-on appris auprès du chef de service gynécologie-obstétrique.

Cette unité, deuxième du genre au le plan national et mise en place en 2008, a commencé par une cinquantaine de couples par année et a continué à évoluer pour atteindre une moyenne de 300 couples les trois dernières années, a expliqué Pr Chafi Belkacem à l'APS.

Plusieurs méthodes d'aide à la PMA sont utilisées au niveau de cette unité, à commencer par de toutes petites manœuvres, comme le scratching, des inséminations artificielles ou des traitements aux antioxydants, ... qui "donnent d'excellents résultats", selon le même interlocuteur. A ce sujet, le Pr Chafi a signalé un taux de réussite avec peu de moyens avoisinant celui enregistré dans des unités PMA européennes, dotées de beaucoup plus de moyens. Le taux de réussite dans ces pays est de 30%, a-t-il noté, se félicitant d'atteindre dans son unité un taux de 25% avec "les moyens de bord".

Une bonne partie des cas, soit 15%, n'arrive pas jusque à la procréation médicalement assistée. Les examens et les analyses permettent de définir les causes de l'infertilité: infection, anémie, anomalies dans le spermogramme, insuffisances cardiaques et autres, a-t-il énuméré. Dans ce cas, il suffit de traiter la cause et de laisser le couple procréer naturellement. Dans le restant des cas, le couple est soumis à une aide à la PMA, dont plusieurs techniques sont pratiquées au niveau de l'EHUO: insémination artificielle et FIV (fécondation in vitro) principalement.

La prise en charge de cas d'infertilité coûte des centaines de milliers de Dinars et le suivi au niveau de cette unité est gratuit, souligne le même spécialiste, ajoutant que la PMA de l'EHUO s'occupe de couples qui viennent de différentes wilayas du pays.

Ce spécialiste a, par ailleurs, indiqué que beaucoup de cas d'infertilité sont dus à une désharmonie sexuelle, ajoutant que le couple est dans ce cas pris en charge par les psychologues de l'unité qui l'aident à dénouer le blocage pour avoir des relations physiques plus épanouies et plus fréquentes et pouvoir procréer naturellement.

Le praticien a conseillé les couples qui veulent avoir des enfants de ne pas patienter longtemps avant de demander l'avis d'un spécialiste, faisant remarquer que beaucoup de couples ont tendance à penser qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter avant deux ans de vie conjugale sans enfant.

Pr Chafi estime qu'il est préférable de se rapprocher d'un spécialiste après six mois seulement de vie conjugale, avec des rapports sexuels réguliers, soulignant que deux ans peuvent anéantir les chances d'avoir des enfants pour une femme de 40 ans par exemple.

"Les couples jeunes peuvent se permettre d'attendre aussi longtemps, alors que les trentenaires et quarantenaires doivent agir vite", a-t-il ajouté.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

-2e conférence internationale d'infectiologie d'Oran du 27 au 29 janvier

La deuxième conférence d'infectiologie d'Oran se tiendra du 27 au 29 janvier en cours sous le thème "thérapeutiques infectieuses: nouveaux défis", à l'initiative du CHUO.

Trois thématiques principales ont été retenues à savoir «Les antibiotiques" qui aborderont plusieurs sujets tels que la résistance aux antibiotiques, les infections nosocomiales et la consommation des antibiotiques. L'infection au VIH/Sida et les hépatites virale B et C feront l'objet de deux autres thématiques des communications.

-Formation pour les chirurgiens dentistes, "L'essentiel en prothèse" le 3 février 2017 à Alger

International Researchs and Studies Institute organise une formation spécialisé en prothèse pour les chirurgiens dentistes, « de la théorie à la pratique », de trois journées.

Les facettes céramiques collées de « A à Z », démonstration sur les techniques de préparations coronaires pour facettes, confection des provisoires, prise d'empreinte et démonstration sur le collage, biomécaniques des préparations, les différents types de préparations coronaires, l'occlusion en prothèse conjointe, techniques d'empreintes, la prothèse provisoire seront débattus lors de la première journée.

Traitement par prothèse adjointe métallique et préparation du canal d'une incisive centrale, prise d'empreinte, confection d'une prothèse provisoire, seront également les thèmes de cet événement scientifique.

-Une JFMC sur les maladies systémiques, l'arthrose et l'ostéoporose le 23 Février au Centre familial de Ben.Aknoun

Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale(LAAR) organisera le Jeudi 23 Février 2017 au Centre familial de Ben.Aknoun-Alger une journée de formation médicale continue pour les médecins généralistes, spécialistes du secteur public et privé sur les actualités des affections rhumatologiques prévalentes : Maladies systémiques, Arthrose et Ostéoporose.

L'après midi (portes ouvertes) sera dédié aux patients atteints de rhumatismes et les parents.

Les médecins intéressés doivent se rapprocher auprès du secrétariat de la LAAR afin de prendre les dispositions nécessaires à leur accueil.

L'inscription est obligatoire et gratuite pour tous par fax au 021 38 41 21 ou par e-mail : fadhila.cherdouh@hotmail.fr. Pr A.Ladjouze-Rezig, Présidente de la LAAR

-ouverture des travaux du 1er congrès international de chirurgie thoracique le 24 février à Oran

Le 1er congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de ses organisateurs.

Cette manifestation scientifique, initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, aura comme thème principal le cancer bronchique et réunira des experts nationaux et étrangers.

Les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention, seront présentés lors de cette journée, a-t-on précisé de même source.

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique "SACU", la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie "SALUDPP" et l'Association des Urologues de Constantine "ASUR" - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

-2èmes journées de gastroentérologie "Brahim Touchene" - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

aminazoune@yahoo.fr

(2ere PARTIE)

LES INFÂMANTES INJURES À L'HISTOIRE

La colonisation aurait été la civilisation nous instruit Mr FILLON



Par Safy Benaissa*

Par Safy Benaissa

Les infâmantes injures à l'histoire
La colonisation aurait été la civilisation nous instruit Mr FILLON

La descente aux enfers des tribus arabes franchit un autre palier avec le Colonel PEIN : « Le carnage fut affreux. Les habitations, les tentes des étrangers dressées sur la place, les rues, les cours, furent jonchées de cadavres. Une statistique faite à tête reposée et d'après les meilleurs renseignements, après la prise, constate un chiffre de deux mille trois cent hommes, femmes ou enfants tués ; mais le chiffre de blessés est insignifiant, cela ce conçoit. Les soldats, furieux d'être canardés par une lucarne, une porte entrebâillée, un trou de la terrasse, se ruaient à l'intérieur et y lardaient impitoyablement tout ce qui se trouvait ; vous comprenez que, dans le désordre, souvent dans l'ombre, ils ne s'attardaient pas à établir des distinctions d'âge ni de sexe ; ils frappaient partout et sans crier gare.

Les Ouled Saâd avaient abandonnés femmes et enfants dans les buissons. J'aurais pu en faire un massacre, mais nous n'étions pas assez nombreux pour nous amuser aux bagatelles de la sorte ; il fallait garder une position avantageuse et décrocher ceux qui tiraient sur nous. »

Plus dramatique ! le jeune SAINT-CYRIEN d'HERISSON se distingue, en remportant de grandes « victoires » sur des femmes et des enfants : « Il est vrai que nous rapportons un plein baril d'oreilles récoltés paire à paire sur les prisonniers, amis ou ennemis.

…des cruautés inouïes, des exécutions froidement ordonnés, froidement exécutées à coups de fusil, à coups de sabre, sur des malheureux dont le plus grand crime était quelquefois de nous avoir indiqué des silos vides.

Les villages que nous avons rencontrés, abandonnés par leurs habitants, ont été brûlés et saccagés ;… on a coupé leurs palmiers, leurs abricotiers, parce que les propriétaires n'avaient pas eu la force nécessaire pour résister à leur Emir et lui fermer un passage ouvert à tout le monde chez ces tribus nomades.

Toutes ces barbaries ont été commises sans tirer un coup de fusil, car les populations s'en fuyaient devant nous, chassant leurs troupeaux et leurs femmes, délaissant leurs villages »

L'apprentissage des « techniques de guerre » détermine le général BUGEAUD, à ordonner « l'enfûmade » : « si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez CAVAIGNAC aux sebhas! Fermez-les à outrance comme des renards » à PELISSIER qui l'exécuta –Orléanvilles 11 janvier 1845 –

Voici le récit qu'en fit un soldat témoin CHRISTIAN – dans l'Algérie française - : « Quelle plume saurait rendre ce tableau ? Voir au milieu de la nuit, à la faveur de la lune, un corps de troupes français occupé à entretenir un feu infernal ! Entendre les sourds gémissements des hommes, des femmes, des enfants et des animaux ; le craquement des rochers calcinés s'écroulant, et les continuelles détonations des armes ! Dans cette nuit, il y eut une terrible lutte d'hommes et d'animaux !

Le matin, quand on chercha à dégager l'entrée des cavernes, un hideux spectacle frappa les yeux des assaillants.

J'ai visité les trois grottes, voilà ce que j'ai vu : à l'entrée, gisaient des bœufs, des ânes, des moutons ; leur instinct les avait conduits à l'ouverture de la grotte pour



respirer l'air qui manquait à l'intérieur. Parmi ces animaux, et entassés sous eux, on trouvait des hommes, des femmes et des enfants. Jai vu un homme mort, le genou à terre, la main crispée sur la corne d'un bœuf. Devant lui, était une femme tenant son enfant dans les bras. Cet homme, il était facile de le reconnaître, avait été asphyxié, ainsi que la femme, l'enfant et le bœuf, au moment où il cherchait à préserver sa famille de la rage de cet animal.

Les grottes sont immenses ; on a compté sept cent soixante cadavres, une soixantaine d'individus seulement sont sortis, aux trois quarts morts ; quarante n'ont pu survivre ; dix sont à l'ambulance, dangereusement malades ; les dix derniers, qui peuvent se traîner encore, ont été mis en liberté pour retourner dans leurs tribus ; ils n'ont qu'à pleurer sur des ruines. »

Le summum de la mise à mort imaginé par le monstre déguisé en humain, le tristement célèbre SAINT ARNAUD, nous ait rapporté par l'historien GAUTIER :

« SAINT ARNAUD a fait son possible pour qu'aucune de ses victimes n'échappât… il mura mille cinq cent indigènes, parmi lesquels beaucoup de femmes et d'enfants, dans une grotte de la même région.

Personne n'est descendu dans les cavernes ; personne que moi.

Un rapport confidentiel a tout dit au maréchal, simplement sans poésie terrible ni images » écrit par SAINT ARNAUD lui-même.

Mr E.F.GAUTIER se désole et fait le constat du « vide » perpétré par les siens et surtout le nie pas :

« Autour des villes côtières que nous occupons, les indigènes ont disparu dans cette période meurtrière du début. En faisant la solitude il est clair que nous avons préparé la base de la colonisation.

Et il faut avoir le courage de le reconnaître, il est inutile de le crier sur les toits, mais il serait dangereux de l'oublier, parce conséquences de nos débuts, absurdement sanglants se font nécessairement sentir encore. On ne peut dire que n'ait pas été ». Phrase prémonitoire à l'attention de Mr FILLON et Consorts.

« Non ! nos ancêtres n'ont pas démérités. Les Algériens n'étaient pas une race inférieure.

Ils formaient un peuple valeureux, riche de qualité et d'intelligence » écrit Mr F.ABBAS dans la nuit coloniale ; l'exemple avait été donné par l'Emir ABDELKADER, en libérant les prisonniers français, qu'il ne pouvait entretenir par manque de nourriture, et qui, par ce geste « noble » administra la preuve de la civilité algérienne ; ce qui n'empêcha de faire dire à un officier français : « il est humain ce barbaresque ! » (sans commentaire).

Cupidité et volonté d'usurpation

En vérité, la bourgeoisie française voulait étendre son hégémonie sur les terres, et les richesses algériennes, se les accaparer par l'annexion de l'Algérie à la France. Le plaidoyer de PREVOST-PARADOL est édifiant :

« Nous avons encore cette chance suprême, et cette chance s'appelle d'un nom qui devrait être plus populaire en France, l'Algérie. Cette terre est féconde, elle convient excellemment par la nature du sol à une nation d'agriculteurs, et l'amélioration du régime des eaux, qui est en ce pays la question la plus importante, n'est nullement au dessus de notre science et de nos richesses. Cette terre est assez près de nous pour que le français, qui n'aime pas à perdre de vue son clocher, ne s'y regarde pas comme un exilé, et puisse continuer à suivre de ses yeux et du coeur les affaires de le mère patrie. Enfin elle est pour nous, par son rapprochement de nos côtes et par sa configuration même, d'une défense facile, et les deux contrées qui la bornent n'imposent aucune limite efficace, à notre action, le jour ou il nous paraîtra nécessaire de nous étendre… Deux obstacles ont ralenti jusqu'à ce jour la colonisation française de l'Algérie : l'existence de la race arabe qu'il paraît également difficile de nous assimiler ou de détruire, et nos longues incertitudes sur le régime qu'il convient d'adopter pour le gouverne ment et l'administration de la colonie. Mais il n'est nullement impossible et il est urgent de résoudre ces deux problèmes ; il y a un chemin intermédiaire à prendre entre le procédé inhumain et impolitique qui consistait à détruire on à refouler de parti pris les Arabes et le procédé tout opposé qui consiste à sacrifier par un respect exagéré des préjugés et de la faiblesse des arabes, les intérêts légitimes des colons et le besoin si pressant de la France de jeter des racines profondes en Afrique . Il est temps de faire passer ce grand intérêt avant tous les autres, d'établir en Afrique des lois uniquement conçues en vue de l'extension de la colonisation française, et de laisser ensuite les arabes se tirer ,comme ils le pourront, à armes égales (!?), de la bataille de la vie. L'Afrique ne doit pas être pour nous un comptoir comme l'Inde, ni seulement un camp et un champ d'expérience pur nos philanthropes ; c'est une terre française qui doit être le plus tôt possible peuplée, possédée et cultivée par les français si nous voulons qu'elle puisse un jour peser de notre côté dans l'arrangement des affaires humaines… »

La dépossession des biens par la terreur

En 1833, une commission gouvernementale d'enquête, envoyé à Alger, constatait et consignait dans son rapport :

« Nous avons réuni au Domaine les biens des fondations pieuses, nous avons séquestré ceux d'une classe d'habitants que nous avions promis de respecter … Nous nous sommes emparés des propriétés privées sans indemnité aucune ; et, de plus, nous avons été jusqu'à contraindre des propriétaires, expropriés de cette manière, à payer les frais de démolition de leurs maisons et même d'une mosquée.

Nous avons massacré des gens porteurs de sauf-conduits, égorgé, sur un soupçon, des populations entières, qui se sont retrouvées innocentes.

Nous avons mis en jugement des hommes vénérés, parce qu'ils avaient assez de courage pour venir s'exposer à nos fureurs, afin d'intercéder en faveur de leurs malheureux compatriotes ; il s'est trouvé des hommes pour les condamner et des hommes civilisés pour les faire exécuter »

Ce constat ne pouvait être exhaustif, par l'ampleur de la rapine et du brigandage, et se limitait à dénoncer, sans pouvoir d'action pour les membres de commission.

« Après l'entrée des troupes, les bateaux de MARSEILLE et les balancelles d'Espagne ou d'Italie avaient déversé dans la darse une foule de méditerranéens plus riches d'audace que de scrupules – les européens se lancèrent à corps perdu, dans le trafic des immeubles –» C.A.JULIEN / HISTOIRE DE L'AFRIQUE DU NORD.

Ou encore « quelques personnalités honorables se mêlaient à des aventuriers, à des mercantis sans vergogne, à des spéculateurs, à l'affut des gains rapides et équivoques » Histoire d'Algérie par GSELL, MARCAIS et G.YVER.

Le professeur LARCHER ? juriste, n'a pas manqué de dénoncer un régime juridique inadapté et inique : « Cette division factice du territoire algérien en départements, en arrondissements, en communes qui ne correspondent en rien aux circonscriptions de même nom de la métropole ; par l'introduction dans un pays neuf de ces rouages savants et compliqués qui, en pays barbare, deviennent ridicules ou scandaleux ; par ces conseils municipaux où quelques européens fraîchement francisés font la loi à des milliers d'indigènes, par ce jury de colons jugeant avec un parti pris révoltant les Arabes et les Kabyles qui leur sont déférés ; par l'application à la propriété indigène de notre code civil, ce qui aboutit au dépouillement de tribus entières …. »

Charles-André JULIEN, nous renseigne sur la « haine de l'arabe « qui devient plus impitoyables chez les colons : « Une fois la victoire obtenue, la haine de l'arabe disparaissait chez les officiers, mais persistait souvent chez les civils. Aux heures critiques, les hommes qui dénonçaient avec fougue le régime militaire au nom des principes démocratiques, se montrèrent plus impitoyables que les généraux dans la répression ».

« En 1892, JULES FERRY, après un voyage d'études en Algérie, voit la détresse du peuple algérien. Il a sous les yeux les terribles scènes du drame qui se joue depuis la conquête » nous dit Mr F.ABBAS.

Ce français, homme politique décrit ce qu'il a vu et l'émotion qu'il en a ressenti : « Nous les avons vu, ces tribus lamentables que la colonisation refoule, que le séquestre écrase, que le régime forestier pourchasse et appauvrit. Nous avons entendu leurs plaintes et touché du doigt la cause de leurs misères.

(A SUIVRE)

USM ALGER :

Keddour Beldjilali reprend les entraînements

Le meneur de jeu de l'USM Alger Keddour Beldjilal, remis d'une blessure, a repris les entraînements avec le reste du groupe, a indiqué le club algérois. Souffrant d'une légère blessure, l'ancien joueur de la JS Saoura était contraint au repos durant quelques jours pour se soumettre aux soins.
Selon la même source, le numéro 8 usmiste est désormais apte pour le service. D'autre part, Mohamed Benkhemassa et Amir Sayoud s'entraînent en solo. C'est le nouveau préparateur physique Dahmane Saiah qui s'est occupé des joueurs, lesquels ont été soumis à un travail spécifique, avant de reprendre bientôt avec le reste du groupe.L'USM Alger, champion d'Algérie en titre, occupe la 3e place du classement de Ligue 1 Mobilis avec 26 points et un match en moins, derrière le MC Alger (30 points), le MC Oran et l'ES Sétif (28 points).

COUPE DE LA CAF (TOUR PRÉLIMINAIRE) :

Bochum United – MC Alger se jouera à Accra

LE MATCH Bochum United (Ghana) – MC Alger, dans le cadre du tour préliminaire-aller de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), prévu initialement à Kumasi, a été délocalisé à Accra, la capitale ghanéenne, a indiqué vendredi la direction du club algérois.
La Fédération algérienne de football a été destinataire la veille d'une correspondance émanant de la CAF, pour l'informer du changement du lieu de cette rencontre programmée pour le 12 février prochain, a informé le directeur général du MCA, Omar Ghrib, au micro de la radio nationale. Le MCA, actuel leader de la Ligue 1, se rendra à Accra le 9 février à bord d'un avion spécial, a encore souligné le responsable mouloudéen. Les Vert et Rouge, qui renouent samedi avec la compétition officielle après un mois d'inactivité en affrontant l'USM El Harrach, ont vu leur match contre le NA Hussein Dey (19e journée) avancé au 7 février, en raison justement de leur rendez-vous continental. Le Doyen reste sur une décevante participation en Coupe de la CAF, en 2015 après avoir été éliminé dès le tour préliminaire.

DNA Est (16e journée) :
L'USM Annaba tenu en échec par le NC Marga, l' ASAM'lila recolle
Le leader de la Division nationale amateur, l'USM Annaba a été tenu en échec par le NC Magra (1-1), ce vendredi dans le match au sommet de la première journée de la phase retour. Au classement l'USMA qui compte désormais trois points d'avance sur l'AS Aïn M'lila vainqueur de l'USM Aïn Beida (1-0), dans le derby de la wilaya d'Oum El Bouaghi. Dans le bas du tableau le statu quo persiste puisque les matches des quatre derniers se sont soldés sur des résultats nuls.

Résultats :
CR Village Moussa – US Tébéssa 1/1
NRB Touggourt – HB Chelghoum Laid 1/1
US Chaouia – MO Constantine 0/0
USM Annaba – NC Magra 2/2
AB Merouana – HAMR Annaba 0/0
AS Ain M'lila – USM Ain Beida 1/0
AB Chelghoum Laid – ES Guelma 1/1
USM Khenchela – E Collo 3/1

OPEN D'AUSTRALIE 2017 :

Enième finale de rêve entre Federer-Nadal

Le (très probable) plus grand joueur de l'Histoire et celui qui aspire encore à le devenir vont se disputer ce dimanche à Melbourne le premier Majeur de la saison alors que peu de gens auraient misé sur eux en début de tournoi. Roger Federer tentera de s'adjuger son 5e Open d'Australie pour améliorer son record de titres en Grand Chelem (17).



Dans le cas contraire, Rafael Nadal, lauréat du tournoi en 2009 contre son grand rival, pourrait se rapprocher du Maître avec un 15e Majeur. L'opposition de style promet un nouveau grand match entre ces deux légendes.On se croirait revenu à la fin des années 2000 ! Le 35e Federer-Nadal, le 11e ayant pour cadre un tournoi du Grand Chelem, va offrir au monde du tennis un duel vintage que personne ou presque n'osait plus espérer depuis quelques temps. Depuis que le plus beau joueur de l'Histoire et son plus grand challenger semblaient donner l'image de stars déclinantes victimes de blessures les condamnant à jouer les seconds rôles derrière le brelan d'As de 2015-2016 (Djokovic, Murray, Wawrinka).Les fans de la petite balle jaune savouraient de voir ces revenants de retour à un niveau digne de leurs grandes années, entre 2005 et 2010. Il y a six mois, Roger Federer venait de mettre fin à sa saison pour soigner son genou. Le Suisse achevait l'année sans titre pour la première fois depuis 2000 et sortait du top 10 ce qui ne lui était pas arrivé depuis octobre 2002.Rafael Nadal, de son côté, avait attendu la fin octobre pour mettre un terme à une saison tronquée par les blessures et notamment celle au poignet survenue à Roland-Garros. L'Ibère ne terminait pas l'année dans le top 5 pour la première fois depuis 2004 et laissait de gros doutes sur sa capacité à revenir au sommet. "L'année dernière a été très dure. Je me souviens que je pleurais dans la voiture en quittant Paris", a dit l'Espagnol, âgé de 30 ans, qui avait retrouvé un très bon niveau au printemps, gagnant notamment le tournoi sur terre battue de Monte-Carlo.Mais Federer et Nadal ne seraient pas ce qu'ils sont sans leur formidable volonté de toujours vouloir s'améliorer. Le Bâlois et le Majorquin ont donc profité d'une intersaison beaucoup plus longue que d'habitude pour se préparer méticuleusement afin de répondre au défi proposer par leurs successeurs. Nadal s'est même adjoint les services de son ami Carlos Moya, ex-lauréat de Roland-Garros, pour le booster dans sa quête d'excellence.Les deux hommes vont nous offrir un nouveau chapitre de leur face à face ce dimanche à Melbourne Park. Et toutes les cartes sont redistribuées. L'avantage psychologique pris par Nadal du temps de leur splendeur (6 grandes finales gagnées contre 2 dont 4 sur la terre battue parisienne ce qui explique un peu cette disproportion) ne devrait pas trop peser ce coup-ci. D'abord parce que Nadal n'a plus rencontré Federer en Grand Chelem depuis trois ans (demi-finale gagnée en trois sets ici-même). Ensuite parce que l'Helvète a enlevé le dernier duel à l'automne 2015 chez lui à Bâle. Enfin et surtout car la rapidité de la surface australienne devrait l'aider à installer son jeu offensif et rapide comme il a pu le montrer face à Berdych, Nishikori ou Wawrinka.

NATIONALE UNE DE VOLLEYBALL (DAMES) :

Les Pétrolières sacrées championnes



LES JOUEUSES du GS Pétroliers sont sacrées championnes d'Algérie. Les Pétrolières se sont assurées du titre suprême, dès la 14e journée du championnat disputée vendredi, en dominant le RC Béjaïa sur le score de 3 sets à 1.Il n'y a plus aucun suspense dans le championnat national de volleyball, Nationale Une, dames. A quatre journées du terme de l'exercice 2015-2016, les filles du GSP ont repris leur titre perdu la saison passée au profit de l'ASW Béjaïa. Pour cette 14e sortie, le GSP a dominé le RC Béjaïa sur le score de 3 sets à 1. Après avoir perdu le premier set 30 à 28, les Algéroises se sont bien repris lors des trois autres sets (25-13, 25-16, 26-14).
Avec 14 victoires en autant de matchs joués, le GSP est assuré de terminer premier du championnat. C'est le 24e titre de champion depuis la création du club, le 7e sous la nomination GSP.

Résultats des rencontres :

Vendredi :

NC Béjaïa - Seddouk VB	3-1
GS Pétroliers - RC Béjaïa	3-1
ASW Béjaïa - WA Tlemcen	3-0
ASV Blida - MB Béjaïa	0-3

Classement :

	Pts	J
1). GS Pétroliers	42	14
2). MB Béjaïa	29	14
--). NC Béjaïa	29	14
4). Seddouk VB	23	14
--). ASW Béjaïa	23	14
6). NR Chlef	22	13
7). RC Béjaïa	18	14
8). WA Béjaïa	13	13
9).WA Tlemcen	7	14
10). ASV Blida	1	14

18e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

L'US Biskra en verve sur les talons du Paradou AC

Avec un match en moins contre le MC El-Eulma et un match décalé pour hier, le Paradou AC reste le grand bénéficiaire de ce tour en gardant à distance ses principaux poursuivants avec une très bonne marge d'avance, assez sécurisante pour la suite du parcours.



Les Pacistes devront désormais faire avec l'arrivée à grande vitesse dans leur rétroviseur d'un nouveau promu aux dents longues, l'US Biskra. Les Biskris, sous la houlette de mister Mounir, Zeghdoud sont venus se nicher dans la roue du leader sans faire de bruit et avec
beaucoup d'ambitions. Les Ziban, touchés dans leur amour propre par leur dernière défaite, se sont révoltés chez eux en crachant cette fois-ci le feu contre un prétendant en force à l'accession, la JSM Béjaïa. Une victoire nette et sans bavure qui en dit long sur les qualités du groupe de Zeghoud, avec une mention spéciale ce vendredi pour le gardien de but qui a détourné deux penaltys en un seul match, face d'abord à Hadjidj puis Bensaha. Et cela mérite d'être mis en évidence pour la formation des Ziban qui se hisse, à la 2e place du classement et voit plus grand pour la suite. Dans ce match choc de
la 18e journée, les Biskris ont pris le meilleur grâce à un but de Gharbi (10'), et à un doublé de Djaâbout (42', 90'), meilleur buteur de l'équipe avec 9 réalisations. Encore une désillusion, en revanche, pour les Bedjaouis qui n'arrivent plus à suivre le rythme et jouent avec les nerfs de leurs supporters qui les voient perdre du terrain.
Mauvaise opération aussi dans cette partie haute du tableau pour l'autre candidat au podium final, l'USM Blida, n'arrivant plus à renouer avec la victoire pour rassurer ses fans. Les Bildéens n'ont plus remporté la moindre victoire depuis le 10 décembre 2016 (13e journée). La formation phare de la Mitidja a été
tenu en échec sur son terrain au grand dam de ses supporters par le MCE Eulma, qui fait de la résistance pour sa survie en Ligue 2. L'USMB, menée au score d'entrée par les visiteurs à la 11e minute, sur une réalisation de Laoufi, est revenue dans la partie grâce à une réalisation sur penalty à la 23e minute par Rabti, sans réussir toutefois à prendre l'avantage durant le reste de la partie. Un nul qui ne fait les affaires d'avance des deux équipes
car malgré ce point ramené, les Eulmis restent scotchés dans la zone interdite puisque toujours relégables (15e – 17 pts) derrière le GC Mascara (14e – 18 pts), vainqueur face à la JSM Skikda (1-0). Le Ghali confirme ainsi son opération de redressement a contrario des V Noirs qui sombrent de journée en journée. Coup d'arrêt pour le CA Bordj Bou Arréridj après une belle série de 4 matchs (2 victoires, 2 nuls) sans défaite. Les Sauterelles de Bira ont été battues en déplacement sur le terrain du WA Boufarik (1-0). A la faveur de ce court succès, le
nouveau promu progresse de 3 rangs (7e – 24 pts), tandis que le CABBA quitte le podium et rétrograde à la 4e place (28 pts). Rien ne va plus pour l'ASO Chlef, battu à Oran par l'ASMO. Les Chélifiens hors course, n'ont plus gagné de match depuis la 11e journée (2 décembre 2016). A la suite de
ce résultat, l'ASMO (10e) et l'ASCO (11e) comptent 21 points chacun et flirtent dangereusement avec la zone rouge. Dans les autres rencontres, l'Amel Bou Sâada a pris le meilleur sur l'AS Khroub (1-0), tandis que le CRB Aïn Fekroun a glané un bon point chez le RCArbaâ (0-0), lanterne rouge.

S. S.

Résultats des rencontres :
US Biskra 3 – 0 JSM Béjaïa
USM Blida 1 – 1 MC El-Eulma
RC Arbâa 0 – 0 CRB Aïn Fekroun
GC Mascara 1 – 0 JSM Skikda
WA Boufarik 1 – 0 CA Bordj Bou Arréridj
ASM Oran 2 – 1 ASO Chlef
Amel Bou Sâada 1 – 0 AS Khroub
Hier :
Paradou AC - MC Saïda

Classement	Pts	J
1). Paradou AC	37	16
2). US Biskra	30	18
3). USM Blida	29	18
4). JSM Béjaïa	28	18
--). CAB Bou Arréridj	28	18
6). Amel Bou Sâada	25	18
7). WA Boufarik	24	18
8). MC Saïda	23	17
--). JSM Skikda	23	18
10). ASO Chlef	21	18
--). CRB Aïn Fekroun	21	18
--). ASM Oran	21	18
13). AS Khroub	19	18
14). GC Mascara	18	18
15). MC El Eulma	15	17
16). RC Arbâa	13	18



MONTPELLIER :

Boudebouz signe son retour à la compétition par un superbe coup franc

LE MENEUR de jeu international algérien de Montpellier, Ryad Boudebouz, a signé son retour à la compétition après six semaines d'absence par un superbe but sur coup franc face à l'OM, ce vendredi soir, en ouverture de la 22e journée de la Ligue 1 français. Une rencontre qui s'est soldée sur une lourde défaite des Héraultais (5-1).Après une première période catastrophique de la part des hommes de Fréderic Hantz qui s'est soldée sur un score de 3 à 0 pour les Phocéens (Gomis 4′ et 19′ et Rolando 38′) Boudebouz a redonné espoir à son équipe réduisant le score dès le retour des vestiaires. L'ancien Bastiais a trouvé le chemin des filet d'un splendide coup franc du pied gauche qui va se loger dans la lucarne du portier marseillais (48′).Malgré quelques tentatives notamment grâce à Jonathan Ikoné, le MHSC concédera deux nouveaux buts par l'intermédiaire de Gomis (77′) et Thauvin (87′ SP).Au classement les coéquipiers de Boudebouz qui restent sur une série de quatre matches sans victoire, pointent au 14e rang, avec deux points d'avance sur la zone rouge.

Al Shabab : Mohamed Benyettou buteur face à Al Ahli

L'ATTAQUANT algérien Mohamed Benyettou a inscrit l'unique but de son équipe lors de la défaite ce vendredi sur la pelouse d'Al Ahli (3-1); dans le match phare de la 16e journée de la Saoudi pro League. L'ancien buteur de l'ES Sétif a repris de la tête un très bon centre de Saleh Al Qumayzi (1-0 14′). Benyettou signe au passage son sixième but en championnat, le douzième toutes compétitions confondues depuis l'entame de la saison.Joie de courte durée pour la formation de Riyadh, puisque Omar Al Somah parviendra à remettre les pendules à l'heure cinq minutes plus tard. Au classement, Al Shabab reste scotché en cinquième position, alors qu'Al Ahli rejoint Al Hilal en tête, mais avec un match en plus.

17e JOURNÉE MATCHS AVANCÉS DE LA 17e JOURNÉE DE LIGUE 1 MOBILIS :

Le CS Constantine retrouve le sourire, l'O Médéa gagne du galon

L'O Médéa et le CS Constantine se sont imposés, vendredi, en battant respectivement le MC Oran et la JS Saoura, à l'occasion de la première partie de la 17e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis. Dans l'affiche de la 17e journée, disputée entre l'O Médéa et le MC Oran, le dernier mot est revenu au nouveau promu (1-0). Les Olympiens ont attendu la 77e minute pour scorer l'unique réalisation de cette partie par S'bia, incorporé en seconde période par Sid Ahmed Slimani. Le MCO aurait pu niveler la marque à la 92e minute, à la suite d'une sortie ratée du portier de l'OM, mais l'attaquant Moussi a loupé l'immanquable en faisant preuve d'un excès d'individualisme. Fort de ce succès, l'OM (4e) inflige au MCO (3e) sa seconde défaite de la saison et revient à sa hauteur au classement avec 28 points. Le CS Constantine renoue avec le succès depuis la 7e journée Après 9 matchs sans la moindre victoire, le CS



Constantine gagne enfin. Les Sanafirs ont réussi à mettre un terme à leur période de disette en battant la JS Saoura par la plus petite des marges (1-0).A l'image du premier match, cette partie a rendu son verdict en seconde période grâce à un but, de la tête de Manucho, inscrit dès le retour des vestiaires (48').A la faveur de ce succès, le CSC n'est plus relégable. Les camarades de Yacine Bezzaz mettent fin à leur longue traversée du désert et s'éloignent quelque peu de la zone de relégation (11e – 17 pts). Pour sa part, la JS Saoura fait du surplace et campe à la 5e position (25 pts).La suite de cette 17e manche a eu lieu samedi (16h00) avec deux rencontres au programme : MC Alger – USM El Harrach et USM Bel Abbès - CA Batna. Concernant les quatre autres matchs, ils ont été reportés à une date ultérieure. Un ajournement motivé par la mise à disposition de certains joueurs au profit des équipes nationales A et militaire.

Résultats du jour :
O Médéa 1 – 0 MC Oran
CS Constantine 1 – 0 JS Saoura

Classement	Pts	J
1). MC Alger	30	15
2). MC Oran	28	16
--). ES Sétif	28	16
--). Olympique Médéa	28	17
5). USM Alger	26	15
6). JS Saoura	25	17
7). USM Bel-Abbès	24	16
--). NA Hussein Dey	24	16
9). USM El Harrach	19	16
--). CA Batna	19	16
11). CS Constantine	17	17
12). CR Belouizdad	16	15
--). JS Kabylie	16	15
--). DRB Tadjenanet	16	16
15). RC Relizane	13	16
16). MO Béjaïa	11	15

COUPE DE LA CAF :

Un avion spécial pour le MCA

LE MC ALGER se déplacera à bord d'un avion spécial au Ghana dans le cadre des matches de la coupe de la CAF, a indiqué le premier responsable du club, Omar Ghrib. Le MCA jouera le 12 février en déplacement contre Bochum United dans la capitale ghanéenne Accra et non pas à Kumasi, a précisé Ghrib. Le départ est prévu le 9 février et le retour le 12 du même mois, soit juste après le match. Le Mouloudia est parrainé par la société nationale Sonatrach, ce qui explique les moyens que s'offre le club pour affréter un avion spécial.

Un chasseur a fait une étrange découverte en Allemagne







SELON LE CHASSEUR, le renard en question est probablement passé à travers la glace dans le Danube, précise le Daily Mail.
Il y a quatre jours, un chasseur a fait une découverte incroyable à Fridingen (dans sud-ouest de l'Allemagne): un renard entièrement emprisonné dans un bloc de glace.
"Quand tu penses que tu as tout vu"
"Quand tu penses que tu as déjà tout vu. Un renard congelé dans la glace. Ce ne sont pas mes images", a écrit un certain Greg Rumbolt sur Twitter.
Danube
Selon le chasseur, le renard en question est probablement passé à travers la glace dans le Danube, à un endroit où de l'eau chaude coule dans la rivière. Pour cette raison, la couche de glace n'aurait pas résisté au poids de l'animal.

PRISON AVEC SURSIS PROBATOIRE POUR UNE FAUSSE ARCHITECTE RÉCIDIVISTE

LE TRIBUNAL correctionnel du Brabant wallon a condamné mardi Anne S., une quinquagénaire bruxelloise, à deux ans d'emprisonnement assortis d'un sursis probatoire et à une amende de 3.000 euros.
Une condamnation sur opposition: la prévenue, qui avait fait défaut lorsque l'affaire avait été examinée une première fois en avril dernier, avait écopé de 30 mois de prison, de 6.000 euros d'amende, et son arrestation immédiate avait été ordonnée. On lui reprochait d'avoir travaillé comme architecte pour plusieurs clients, alors qu'elle n'avait pas cette qualité.
SI le tribunal s'était montré sévère dans le jugement rendu par défaut, c'est notamment parce qu'en 2006 déjà, la prévenue avait été condamnée pour exactement le même type de faits. Et cette fois, on lui reprochait d'avoir dressé des plans et signé divers documents en tant qu'architecte, au préjudice de clients lasnois et waterlootois en 2012 et 2013.

Le saviez-vous

LE PREMIER CHOIX DE DISNEY POUR LE RÔLE DE JACK SPARROW ÉTAIT JIM CARREY !



Johnny Depp a eu la chance d'être embauché pour jouer le rôle du capitaine Jack Sparrow dans le film « Pirates des Caraïbes », l'un des meilleurs films de Disney.
Le capitaine Jack Sparrow était l'un des meilleurs rôles joués par Johnny Depp, et certainement l'un de ses plus mémorables. Cependant, bien qu'il fût très original et impressionnant, ce dernier n'était pas le premier choix de Disney pour ce rôle.
En effet, c'est Jim Carrey qui a été choisi au début pour le rôle du fameux pirate, mais en raison de conflit d'horaire avec le tournage du film Bruce tout-puissant, Carrey s'est retiré du rôle qui a été offert à Depp.
Vous croyez que Jim Carrey fera un meilleur capitaine Jack Sparrow ? Probablement pas.

UN CETA-LEAKS AMUSE LES VŒUX DE FIN D'ANNÉE AU PARLEMENT WALLON

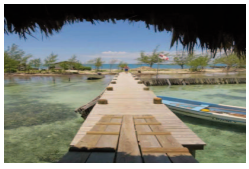


LA SAGA DE L'ACCORD de libre-échange UE-Canada (CETA), qui a marqué la politique wallonne en 2016, a fourni mercredi soir au chef de groupe MR Pierre-Yves Jeholet l'occasion de "révéler" des SMS, courriels et contacts téléphoniques aussi confidentiels que factices, lors de la présentation des vœux qui, traditionnellement, clôt sur un ton badin la dernière séance plénière de l'année civile.
"J'ai eu accès à ces échanges", a assuré le chef de file de l'opposition MR, sourire en coin, au terme de plusieurs heures d'âpres débats budgétaires. Il évoque celui d'une fidèle électrice du Brabant wallon au président du parlement de Wallonie, le cdH André Antoine, qui pendant l'épisode CETA a disputé au ministre-président Paul Magnette la présence devant les caméras de télévision des médias internationaux.

"TU ES BEAU, GRAND ET FORT, PAUL"
"Toinou, dit cette électrice, tu n'as pas ton pareil pour raconter des carabistouilles". Et d'enchaîner sur un e-mail du directeur de la coupole des ONG du développement CNCD-11.11.11, Arnaud Zacharie, au ministre-président Paul Magnette, devenu la coqueluche de manifestants qui ont été jusqu'à l'afficher en super-héros anti-libre-échange. "Camarade, bravo pour ton positionnement sur le CETA, quelle stratégie politique! Les positions d'Ecolo et du PTB sont de la piquette par rapport à la tienne! Tu es beau, grand et fort, Paul, tu as le soutien de tous les altermondialistes."
Très surprenant, ce coup de fil du président du PS Elio Di Rupo à Jean-Claude Van Cauwenberghe. Dépité et jaloux, le locataire du boulevard de l'Empereur demande à l'ancien Numéro un wallon et carolorégien que faire avec "ce Magnette qui fait sa star sur le CETA". Et c'est un "Van Cau" compatissant qui conseille à son président en mal d'image d'aller sur un plateau de télévision: "tu dis que c'est toi qui es derrière tout ça, et que Magnette ne fait que ce que tu lui dis de faire".
Jean-Claude Van Cauwenberghe avait lui-même surpris les observateurs en se faisant, fin novembre, le porte-parole d'Elio Di Rupo sur les plateaux télévisés pour proposer un décumul des rémunérations des députés wallons autorisés à combiner leurs mandats régional et local.

"TU TE PRENDS POUR QUI?"
Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, gêné par l'imbroglio CETA, aurait même tenté une intimidation à la Poutine, dans un courrier adressé au président du cdH Benoît Lutgen: "Cher Benoît, tu te prends pour qui? L'Europe, c'est 500 millions d'habitants, la Wallonie 3,5 millions à peine, le cdH 118.000 électeurs, et je suis gentil, je prends les chiffres du dernier scrutin, pas ceux du dernier sondage", lui fait dire Pierre-Yves Jeholet.
Le Hervien, partisan d'une Belgique à quatre Régions sans Fédération Wallonie-Bruxelles, va jusqu'à évoquer un avis de recherche lancé par la police pour un certain "Rudy, président d'une Fédération en voie de disparition". "Il est de petite taille, chauve avec des lunettes rondes, porte un costume bleu et une vieille cravate rouge 'I Love Flobecq'. Depuis le dossier du CETA, personne ne l'a plus entendu, nous sommes inquiets", s'amuse M. Jeholet en épinglant Rudy Demotte.
Répondant dans l'improvisation après avoir salué cette tirade, Paul Magnette a assuré avoir reçu de nombreux SMS de l'électron libre du MR, Georges-Louis Bouchez, dont certains par erreur car ils étaient adressés à... Jacqueline Galant. M. Bouchez a dû quitter le parlement wallon au printemps après la démission de Mme Galant du gouvernement fédéral.

À VENDRE: ÎLE PRIVÉE AUX CARAÏBES, SOLEIL TOUTE L'ANNÉE



VOUS AVEZ besoin de soleil et vous avez quelques économies? Une Britannique a mis en vente son île privée des Caraïbes sur eBay.
Prix de départ: 400.000 livres sterling soit 470.000 euros. Millow Reed avait acquis les quatre hectares de Virginia Caye sur la côte de Belize pour 175.000 euros en 2012. Il fait 26 degrés en moyenne tout au long de l'année et Leonardo DiCaprio est propriétaire de l'île voisine. Depuis Belize, il faut trente minutes pour rejoindre l'île en bateau.
L'achat comprend une maison en bois avec une chambre, une cabine en bois sur la place et une jetée pour amarrer son bateau. L'île est réputée pour la plongée avec tuba. Il n'est pas rare d'y croiser des dauphins.
Millow Reed se sépare de son île à contrecoeur parce qu'elle ne s'y rend pas aussi souvent qu'espéré. Elle a acheté cette île alors qu'elle tentait de se remettre du décès de sa mère. Elle l'a d'ailleurs nommée en son honneur. "J'ai utilisé la vente de la maison de ma mère pour acheter l'île. J'y suis allée pour pleurer sa disparition. Maintenant, je suis de retour au Royaume-Uni et ma vie a pris une autre direction."
Elle estime que cette île à une potentiel fou mais qu'il faut des moyens, des millions à priori, pour la transformer en profondeur.

Quelles lois pour des techniques et un monde toujours plus complexe ?



Pour Mickey McManus, président de Maya Design, il est urgent d'adopter une législation encadrant l'usage de certaines technologies disruptives (dont l'impression 3D). Et d'augmenter la sécurité des données en privilégiant le pair à pair sur le cloud.

Pour Mickey McManus nous sommes aujourd'hui entrés dans l'ère de la complexité. Une complexité que le président de Maya Design, laboratoire d'innovation américain, juge inédite dans l'histoire de l'humanité.

Elle repose, selon lui, sur deux grandes tendances : l'apparition de technologies qui confèrent aux individus un pouvoir de création sans précédent, d'une part ; la multiplication des objets connectés, d'autre part.

Pour la première dimension, citons notamment une innovation majeure : l'impression 3D.

Selon lui, celle-ci est en passe de devenir massivement accessible au public, grâce à une baisse des coûts et une miniaturisation des appareils : « L'entreprise italienne ONO propose aujourd'hui une imprimante 3D de petite taille, pour la somme de 99 dollars.

Les utilisateurs pourront bientôt s'envoyer les plans d'objets 3D sur leurs smartphones respectifs, lancer l'impression de ces derniers et les avoir en main peu de temps après. Les appareils de Voxel8 impriment plastiques et circuits électroniques à la fois, ce qui leur permet de concevoir des drones prêts à fonctionner. A Paris, le Tech Shop Leroy Merlin permet à n'importe qui de s'inscrire et de produire ce qu'il veut.

Construire un objet physique n'a jamais été aussi simple. »L'ère du citoyen démiurge

Et cette tendance ne se cantonne pas à l'impression 3D. Robotique, drones, manipulations génétiques qui se démocratisent (aux États-Unis, le concours IGEM propose à des étudiants de manipuler des organismes vivants) : autant de changements qui donnent aux citoyens du XXIe siècle une capacité de création (et donc, de potentielle nuisance) inédite au cours de l'histoire.

Selon Mickey McManus, il est impératif d'établir des règles de bonne conduite, afin que ce pouvoir donné à chacun produise le meilleur et non le pire.

Pour cela, il suggère de porter notre regard un siècle en arrière, vers une autre époque riche en innovations :

« Quand Thomas Edison a apporté l'électricité à l'Amérique, chacun pouvait au départ l'installer librement chez lui, ce qui provoquait bien sûr de nombreux accidents.

Quinze ans plus tard, l'Amérique a mis en place le National Electric Code, qui donne des directives précises sur les règles à respecter pour une installation électrique. Idem pour la plomberie, où la mise en place du code a permis d'éviter par exemple que chacun ne verse ses eaux usées dans les réserves d'eau potable de la ville… » Selon lui, il est donc urgent d'établir un cadre législatif encadrant strictement l'usage de ces nouvelles technologies.



UN RISQUE DE CYBERATTAQUES CROISSANT

La multiplication des objets connectés participe également de la création d'un monde toujours plus complexe. « L'internet des objets combine la loi de Moore (1) et la loi de Metcalfe (2), ce qui augure un accroissement des possibilités exponentielles, et toute la complexité qui va avec. L'informatique est aujourd'hui partout. Bien sûr, nous en tirons un grand nombre de bénéfices, mais nous voyons également se multiplier les risques en matière de cybersécurité. »

Ainsi, le 21 octobre dernier, une cyberattaque massive, utilisant la technique du déni de service (3), et reposant sur le piratage massif d'objets connectés, a paralysé de nombreux sites internet américains. Outre les risques de cyberattaques, Mickey McManus s'inquiète également des dangers pour la vie privée : « Imaginez une ville donnant gratuitement accès au wifi à tous ses citoyens, en leur garantissant qu'ils ne sont pas espionnés.

Ensuite, le maire ayant mis en place ce dispositif quitte ses fonctions, son successeur supprime discrètement le patch assurant que les citoyens ne sont pas surveillés et soudainement, tous les routeurs fournissant la connexion wifi enregistrent les mouvements des habitants sans que personne n'en ait conscience… »

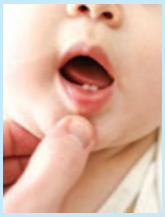
TROUVER L'INSPIRATION DANS LA NATURE

Pour Mickey McManus, ces dangers proviennent d'une centralisation excessive de l'information. Pour y remédier, il propose de s'inspirer de la nature, et de privilégier le pair à pair (peer to peer en anglais) sur le cloud.

« Dans le corps humain, chaque cellule contient une copie intégrale de l'ADN. L'information est distribuée de manière horizontale, de sorte qu'on ne peut la perdre, et qu'elle est toujours immédiatement accessible… Ainsi, lorsqu'on se coupe, par exemple, le corps ne va pas chercher l'information auprès d'une entité centrale, toutes les cellules situées près de la coupure travaillent ensemble pour la soigner. » Un modèle que nous devrions aujourd'hui privilégier : « Le cloud repose au départ sur une bonne idée, mais nous avons depuis créé des serveurs gigantesques possédés par de grandes entreprises. Si vous supprimez l'une de ces entreprises, toute la structure disparaît. Il faut davantage distribuer l'information. La blockchain constitue, par exemple, une initiative prometteuse. »

Questions ? Réponses !

DENTS DE BÉBÉ ? SOULAGER LES POUSSÉES DENTAIRES



Passage douloureux qu'on ne peut pas éviter, les poussées dentaires sont très douloureuses pour bébé. Voici quelques conseils pour l'apaiser…

Astuces pour soulager les poussées dentaires

En pharmacie, vous trouverez un gel gingival pour premières dents. Sans alcool bien sûr, il agit comme un anesthésique local. Au même titre d'ailleurs que l'anneau de dentition rempli d'eau. Avant de le donner à mâchouiller à votre bébé, placez-le au réfrigérateur.
À la place d'un anneau, il existe également l'option « banane congelée ». La chair dégèlera au contact prolongé de sa bouche. Quant au froid, il devrait apaiser ses gencives. Restez toutefois auprès de votre enfant. Cela vous permettra d'intervenir avant que la banane ne se transforme en bouillie…

Clou de girofle et camomille pour les dents de bébé

Vous pouvez aussi mélanger deux cuillerées à soupe d'huile végétale et une à deux gouttes d'huile essentielle de clou de girofle. Mélangez, testez sur vos propres gencives pour vérifier que le mélange n'est pas trop fort en clou de girofle. Si c'est le cas, ajoutez un peu d'huile. Frottez ensuite doucement les gencives du petit. Cette mixture soulagera les douleurs gingivales. Autre option : verser de l'huile de camomille sur un coton et tamponner la gencive. Essayez enfin, de le distraire. Un petit câlin, une marche, un jeu lui feront penser à autre chose et l'aideront à passer ce cap difficile. Un dernier point : s'il a de la fièvre, demandez l'avis de votre médecin.

Une énigme de la formation de la Terre enfin résolue

La Terre semble bien avoir été formée à partir de corps célestes dont la composition est proche de celle de certaines météorites, les chondrites à enstatite. Mais les modèles qui s'appuient sur cette hypothèse conduisent à une énigme. Un groupe de chercheurs français du Laboratoire magmas et volcans (LMV) de l'université Blaise Pascal (à Clermont-Ferrand) pense l'avoir résolue : la composition chimique de la Terre primitive aurait été altérée par la destruction de sa croûte sous l'effet d'impacts de corps célestes.



Environ 80 % des météorites que l'on trouve sur Terre sont des chondrites. Les autres sont des sidérites – constituées de fer presque pur avec du nickel – et des achondrites, lesquelles sont proches des roches plutoniques et volcaniques. La composition chimique moyenne des chondrites est remarquablement similaire à celle de l'atmosphère du Soleil, d'où l'hypothèse que ces météorites proviennent du même matériau à l'origine de notre étoile et qu'elles constituent donc une machine à remonter dans le temps permettant de comprendre l'origine du Système solaire.
Au début des années 1950, le grand chimiste Harold Urey a exposé les résultats de ses travaux sur les météorites, et notamment les chondrites – qui sont particulièrement âgées puisqu'elles datent d'environ 4,56 milliards d'années, c'est-à-dire le début de la formation des planètes. Avec son élève Harmon Craig, il a classé les chondrites en fonction de leur richesse en fer et, surtout, selon leur contenu en particules de fer ou en fer oxydé lié à des silicates.
Il s'est avéré qu'une classe particulière de chondrites, les chondrites à enstatite, était en mesure d'illuminer le mystère de l'origine de la Terre et de sa structure différenciée avec un noyau, un manteau et une croûte. En effet, lorsque l'on retire d'une chondrite à enstatite les particules de fer natif qu'elle contient, le résidu est chimiquement très proche des péridotites, les roches qui constituent une large part du manteau de la Terre. Mieux, le rapport entre la proportion de fer dans une chondrite à enstatite et ce résidu silicaté est également proche de celui entre le contenu en fer du noyau de notre planète et son manteau silicaté.

La péridotite du manteau de la Terre viendrait des chondrites

Cela suggère donc fortement que la Terre est le produit de l'accrétion sous l'effet de la gravitation de petits corps célestes de composition très proche de celle d'une chondrite à enstatite. La chaleur accumulée par cette accrétion et celle dégagée par les isotopes radioactifs au tout début de l'histoire de la Terre aurait ensuite conduit à la fusion des particules de fer, lequel aurait ensuite coulé jusqu'au centre de la Terre.
Rappelons que, pendant longtemps, les astrophysiciens et les cosmochimistes étaient divisés en deux écoles quant à l'origine des planètes. L'école anglo-saxonne voyait la formation des planètes comme une condensation rapide de zones de surdensité dans le disque protoplanétaire entourant le jeune Soleil. L'école soviétique issue des travaux d'Otto Schmidt et surtout de Viktor Safronov soutenait quant à elle que les planètes s'étaient formées à partir de petits cailloux qui, par effet boule de neige, avaient engendré des corps célestes de quelques dizaines de kilomètres environ. Ces planétésimaux sont ensuite entrés en collision, conduisant à la formation des protoplanètes.
Le programme Apollo et les observations des autres planètes dans le Système solaire de la fin des années 1960 à la fin des années 1970 ont montré que Schmidt et Safronov avaient raison et que des planètes comme Mercure et la Lune portaient encore la trace de l'important bombardement de météorites, astéroïdes et comètes accompagnant cette accrétion. L'origine de la Terre semblait désormais bien comprise…

Sommeil : boire du café le soir décale l'horloge interne de 40 mn

DES CHERCHEURS ont mis en évidence le mécanisme par lequel la caféine peut repousser l'heure du sommeil le soir et perturber ainsi l'horloge interne. Des applications sont envisageables pour aider les grands voyageurs à lutter contre les effets d'un décalage horaire.
Le café est déconseillé le soir à ceux qui veulent s'endormir tôt, c'est bien connu. Mais les mécanismes scientifiques de ce phénomène manquaient encore à l'appui. Des chercheurs de l'université de Colorado Boulder, aux États-Unis, ont donc voulu en savoir plus et montrer comment l'horloge interne de cellules humaines pouvait être influencée par la caféine. Pour cela, ils ont étudié les effets de la caféine sur l'horloge interne in vivo et in vitro. Leurs travaux sont décrits dans un article paru dans la revue Science Translational Medicine.
L'équipe a recruté cinq personnes, trois femmes et deux hommes, qui ont suivi un protocole durant 49 jours. Avant l'heure du coucher, ils ont testé plusieurs conditions : dans une situation de faible ou de forte luminosité, les participants ont dû absorber soit une pilule placebo, soit 200 mg de caféine, c'est-à-dire la dose correspondant à un double expresso.
Des échantillons salivaires de chaque participant ont été prélevés régulièrement pour mesurer leur niveau de mélatonine, une hormone produite par la glande pinéale qui joue un rôle dans le cycle circadien de l'organisme. En effet, le taux de mélatonine dans le sang augmente



lorsque se met en place la phase « nuit » et diminue lorsque l'organisme passe en activité « jour ».

La caféine ou la forte luminosité repoussent l'heure du sommeil

Les personnes qui ont pris de la caféine en faible luminosité ont eu un décalage de 40 mn dans leur rythme jour-nuit par rapport à ceux ayant pris le placebo dans les mêmes conditions de luminosité. La lumière intense seule ou combinée avec la caféine a repoussé l'horloge interne de 85 mn et 105 mn respectivement.
Cela signifie que le délai induit par la forte luminosité était le double de celui provoqué par la prise de caféine seule.
De plus, les chercheurs ont utilisé des cultures cellulaires pour savoir si la caféine agissait directement sur le récepteur de l'adénosine qui favorise le sommeil. Les chercheurs ont alors observé que la caféine pouvait bloquer des récepteurs cellulaires du neurotransmetteur adénosine : la caféine agit donc directement sur le cycle jour-nuit des cellules.
Pour Kenneth Wright, professeur à l'université de Colorado Boulder, « cette étude est la première à montrer que la caféine, la molécule psychoactive la plus largement utilisée dans le monde, a une influence sur l'horloge circadienne humaine ». La caféine repousse donc l'horloge interne qui cale les horaires de veille et de sommeil. Non seulement ces résultats expliquent pourquoi ceux qui boivent des cafés la nuit s'endorment et se réveillent plus tard, mais ce travail pourrait aussi avoir des conséquences pour les grands voyageurs. Une utilisation bien réfléchie de la caféine pourrait les aider à décaler leur cycle du sommeil lorsqu'ils prennent un avion en direction de l'ouest.

Combien de supercontinents de type 'pangées' depuis la formation de la Terre ?

Il en fallu du temps pour s'apercevoir que nous vivions sur une Planète 'mouvante' faite de pièces de puzzle (les plaques tectoniques) s'éloignant, se rapprochant ou coulissant au moins depuis des centaines de millions d'années à raison de plusieurs centimètres par an. Il fallut encore plus de temps aux géologues et géophysiciens pour s'apercevoir que ce supercontinent, la Pangée, n'était pas une exception dans l'histoire de la Terre, et que plusieurs pangées se sont succédées depuis un peu plus de 2,5 milliards d'années (Ga) suivant un cycle d'environ 300 à 500 millions d'années (Ma). Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi a-t-il-fallu attendre si longtemps ? Peut-on prévoir la formation du prochain supercontinent ?



LA GÉOLOGIE EST UNE SCIENCE RÉCENTE…

C'est à partir de 1963 (Vine et Matthews[1]), principalement grâce au paléomagnétisme que l'on comprît le mécanisme à l'origine de la tectonique des plaques pressenti un demi-siècle plus tôt en 1912 par Alfred Wegener à partir de la distribution des paléoflores et des paléofaunes et de la répartition des lithologies sur les différents continents actuels. Wegener en conclut que les continents actuels étaient pour la plupart rassemblés ou emboîtés et formaient à la fin du Permien[2] une seule terre ou un supercontinent qu'il appela la Pangée. Faute de mécanisme convaincant pour expliquer cette situation, peu de géologues adoptèrent la théorie de Wegener et les géologues restèrent fixistes (les continents n'ont jamais bougé) dans leur grande majorité. Il est à noter que la correspondance des formes de côtes entre l'Afrique et l'Amérique du Sud avait déjà été constatée par Francis Bacon en 1620 sans qu'il ne formulât d'hypothèse quant à cette observation [3].

Il fallut encore plus de temps aux géologues et géophysiciens pour s'apercevoir que ce supercontinent, la Pangée, n'était pas une exception dans l'histoire de la Terre, et que plusieurs pangées se sont succédées depuis un peu plus de 2,5 milliards d'années (Ga) suivant un cycle d'environ 300 à 500 millions d'années (Ma). Ce cycle nommé cycle de Wilson[4], ou encore cycle des supercontinents, est le plus long cycle à l'échelle géologique qui fédère un nombre impressionnant de processus opérant à différentes échelles spatio-temporelles : ouverture des rides médio-océaniques, localisation des bassins sédimentaires y compris ceux contenant du pétrole, distribution des minéralisations, variation du niveau marin, évolution des compositions isotopiques du strontium, du soufre…, répartition et diversification des organismes (trilobites, dinosaures, algues…) suivant que leurs populations seront isolées ou au contraire mélangées …

… QUI A D'ABORD DÛ INTÉGRER PALÉONTOLOGIE, GÉOCHIMIE, GÉOPHYSIQUE

La démonstration du mécanisme de la dérive des continents envisagé en 1963 (cf. ci-dessus) illustre parfaitement le côté holistique de la démarche géologique. Pour qu'un supercontinent (ici la Pangée) puisse se fragmenter il faut qu'il y ait une ou plusieurs déchirures qui le morcèle, à la manière de la découpe d'une grande pièce de puzzle en plus petites pièces.

Ces déchirures opérant le long de zones dites de divergence sont provoquées par l'émission de laves au niveau de dorsales océaniques[5] (notons qu'au début, au stade de rift[6], il n'y a pas encore de dorsales), ce qui fragmente le supercontinent en morceaux ou continents bordés de domaines marins de plus en plus larges (exemple de l'océan Atlantique) à mesure que l'émission des laves se poursuit.

Des minéraux ferromagnétiques (oxydes de fer-titane, exemple de la magnétite et de l'ilménite) cristallisent dans les laves en enregistrant la direction et l'intensité du champ magnétique pour chaque coulée successive, ce champ présente seulement deux états, la polarité est soit normale (comme aujourd'hui, par convention), soit inverse (orientation magnétique inversée, le pôle nord magnétique devient le pôle sud).

Avec le temps les laves continuent à s'épancher, la largeur de l'ouverture s'accroît et les laves développent une structure zébrée symétrique par rapport au premier épanchement avec une alternance de bandes parallèles de champs magnétiques normaux et inverses. Il suffit alors de dater les laves (par exemple datation isotopique potassium-argon = géochronologie ou chronologie absolue) formées à partir du magma lors des émissions, éventuellement à partir des organismes planctoniques (foraminifères, nannoplancton, radiolaires = biostratigraphie ou chronologie relative) qui sédimentent et se concentrent sur le toit des laves au cours des arrêts des émissions, pour connaître la vitesse d'ouverture océanique. On obtient ainsi la clé pour établir la cinétique de la fragmentation du supercontinent en plaques tectoniques. Comme le globe a une dimension finie, si des éléments se séparent à un endroit donné, d'autres doivent se rapprocher ailleurs en formant par exemple des chaînes de montagnes (= orogenèses) le long de zones dites de subduction. Parfois, suite aux tensions ou stress tectoniques très élevés, les fragments coulissent les uns par rapport aux autres, sans véritable ouverture ou divergence (exemple de la Faille de San Andréas, Californie).

L'ensemble de ces processus (divergence, subduction et coulissement) témoigne d'une redistribution permanente des domaines continentaux et océaniques enregistrée dans le cycle de Wilson que l'on peut schématiser comme suit : un supercontinent se forme et se fragmente après plusieurs dizaines de millions d'années, la fragmentation (= extension avec formation de rifts suite à un amincissement de la lithosphère continentale[7] domine pendant près de 100 Ma et les processus de convergence (= subduction) rassemblent ensuite les continents qui mèneront à un nouveau supercontinent après 150 à 200 Ma. L'origine de ce cycle qui s'étale sur 300 à 500 Ma est uniquement lié à la dissipation de la chaleur interne de la Terre par conduction (pour la fragmentation initiale) et convection pour le déplacement des continents de part en part des dorsales médio-océaniques (= plaques et microplaques lithosphériques). La chaleur provient principalement de la désintégration des éléments radioactifs que contiennent les enveloppes internes de la Terre.

QUAND TOUT CELA A T'IL COMMENCÉ ?

Puisque la chaleur dissipée est le moteur de la tectonique des plaques, le cycle de Wilson peut avoir débuté dès la présence des éléments radioactifs. Ceux-ci étaient présents lors la formation de la Terre il y a 4,567 Ga, mais la production de chaleur à cette époque semble avoir été beaucoup trop forte pour que des continents puissent se former par agrégation. Cette forte production de chaleur avait au moins trois origines :

la désintégration radioactive d'isotopes de courte période (par exemple 26Al, 41Ca et bien d'autres[8]),

l'énergie gravitationnelle et

l'énergie d'accrétion[9].

Suite aux flux de chaleur fort élevés les matériaux rocheux formés étaient sans cesse recyclés et les plaques tectoniques n'ont pu grandir suffisamment, elles étaient nombreuses (quelques centaines à 3000 (?) selon certains auteurs) et petites (< 500 km de largeur) au contraire de la quinzaine de grandes plaques actuelles[10]. Il fallut ainsi attendre la fin de l'Archéen (il y a 2,5 Ga) pour qu'une tectonique des plaques similaire à l'actuelle ait lieu. On assista en effet vers 2,5 Ga à une forte diminution (d'un facteur 2 à 3) du flux de chaleur moyen, liée aux éléments radioactifs de courte période de demi-vie (= 'radioactivité éteinte[11] pour ces éléments) et à la diminution des énergies gravitationnelle et d'accrétion.

On passa ainsi d'une tectonique des plaques 'verticale' (recyclages presque constants des matériaux) à une tectonique tangentielle (déplacements 'horizontaux' des plaques) ce qui permit l'accroissement des plaques. A cette période 80% de la croûte continentale s'est constituée[12]. L'essentiel de la croûte continentale étant formée à la transition Archéen/Paléoprotérozoïque la suite des événements consistera à de 'simples' ré-arrangements ou 'remodelages' des fragments continentaux au cours du temps à travers la formation et la fragmentation de nouvelles pangées. L'apparente simplicité du processus est un leurre car les collisions continentales (lors des subductions) seront accompagnées de plissements, de chevauchements, de métamorphisme[13] et ensuite de l'érosion sur plusieurs dizaines de kilomètres d'épaisseur des séries géologiques et substrats rocheux. La plupart des séries sédimentaires s'étant formées dans les bassins (lors des ouvertures océaniques) seront ainsi altérées et érodées, les domaines océaniques disparaissant (lors des subductions) ne laissant plus que des 'géosutures' comme témoin de leur présence. On voit donc la difficulté qu'il y a à reconstituer les pangées anciennes, cette difficulté s'accroissant avec leur âge de formation. C'est ici que la géologie revêt son aspect le plus multidisciplinaire, combinant (micro)paléontologie, analyse structurale, géochimie etc…, intégrant l'étude des roches sédimentaires, magmatiques et métamorphiques.

LA RONDE DES PANGÉES

Les analyses précédentes ont ainsi mis en évidence plusieurs cycles de Wilson se succédant depuis au moins 2,5 Ga, peut-être même depuis 2,9 Ga (cf. ci-dessus la discussion sur le gradient thermique à l'Archéen[14]). Avant de donner cette succession un point important est à considérer : le cycle impliquant la formation d'un supercontinent et ensuite sa fragmentation, par exemple lors de processus de rifting, suggèrent qu'il s'agit d'un système de tout ou rien, à savoir que tous les continents sont rassemblés en une seule masse, ensuite tous les continents sont dispersés.

Avec les progrès de la résolution temporelle (datations radiométriques ou datations relatives) cette vision s'est avérée fausse et la réalité montre que le cycle de Wilson présente effectivement une tendance au regroupement des continents alors que d'autres continents se séparent au même moment et vont fonctionner pour leur propre compte.

Les anglo-saxons ont trouvé le bon terme qui résume cette situation qui est la règle, le supercontinent correspond ainsi au 'maximum packing' des continents. En fait l'idée d'une seule phase de rassemblement ou assemblage final de tous les continents impliquerait que tout se plisse en même temps dans une même zone, le globe étant de dimension finie cela est peu probable. Cette interprétation du 'maximum packing' a été validée dans le cycle des pangées anciennes.

(A SUIVRE)

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Je perds mes cheveux, quelles sont les solutions ?

Il est normal de perdre jusqu'à une centaine de cheveux par jour. Au-delà, il faut en rechercher la cause, laquelle indiquera les solutions et les éventuels traitements à entreprendre. Le point sur les causes de la perte de cheveux et un petit tour d'horizon des alternatives thérapeutiques.

Mais pourquoi perd-on ses cheveux ?

Perdre de 50 à 100 cheveux par jour est un phénomène normal, en raison du processus de renouvellement permanent des cheveux. En revanche, il arrive que la chute des cheveux s'accentue. Si certaines raisons sont communes aux deux sexes, d'autres sont plus spécifiquement féminines ou masculines.

La chute de cheveux typiquement masculine

La perte de cheveux la plus classique chez les hommes est hormonale. C'est la calvitie ou alopécie androgénétique. Les hormones mâles tendent à accentuer le cycle du cheveu. Résultat, ils tombent davantage et plus rapidement, jusqu'à épuisement des follicules pileux.

La perte de cheveux au féminin

Chez les femmes, ce sont typiquement les événements de la vie qui peuvent entraîner une perte de cheveux. Notamment lors de la grossesse et de la ménopause, où, là aussi, des changements hormonaux surviennent. Mais des périodes de grande fatigue ou de stress sont aussi des causes fréquentes de perte de cheveux chez les femmes, sans oublier le tabac

Les raisons mixtes

La chute des cheveux peut être liée à certaines maladies et à la prise de certains médicaments. Les accidents ou traumatismes, comme les cicatrices d'acné, sont parfois responsables. Il faut aussi penser à regarder du côté de son assiette.
En effet une alimentation déséquilibrée peut aussi provoquer la chute des cheveux.



Les solutions disponibles contre la chute des cheveux

Les compléments alimentaires

Comme toutes cellules de l'organisme, nos cheveux ont besoin de nutriments. Il existe toutes sortes de compléments alimentaires sur le marché. Globalement, retenons que les cheveux ont surtout besoin d'acides aminés soufrés et de vitamines : B5, B6 et PP. En l'absence d'amélioration au bout de trois à quatre mois, inutile de poursuivre



cette piste du complément alimentaire.

Les médicaments

Le Minoxidil® : se présentant sous la forme d'une solution à appliquer sur le cuir chevelu, le Minoxidil agit en favorisant la dilatation des vaisseaux locaux, améliorant ainsi l'apport nutritif.
Le finastéride : à destination des hommes uniquement, le finastéride est un médicament qui contrecarre l'action des hormones mâles au niveau du cuir chevelu.

Les greffes de cheveux

Les nouvelles techniques permettent d'obtenir des résultats très naturels, et durables. Elles représentent une alternative intéressante lorsque les médicaments n'ont pas donné les résultats escomptés, c'est-à-dire que leur action a été trop longue, insuffisante et non durable.
Les techniques sont nombreuses.

Faire tenir un maquillage

Quand on veut faire tenir un maquillage très longtemps, on peut y arriver facilement et ce dernier tient une journée entière.
Pour cela , il faut mettre sur la peau, une poudre transparente avant de farder et de maquiller. Etaler à l'aide d'un gros pinceau et maquiller ensuite normalement.

Avoir de belles lèvres

Pour avoir de belles lèvres, c'est comme tout le reste, il faut les entretenir. On peut commencer par les masser avec de l'huile d'argan au quotidien.
Retracer les contours avec un crayon légèrement plus foncé que la carnation de la peau et passer ensuite le rouge à lèvre contre le bord interne du trait de crayon.

--- Autre truc ---

Quand on a les lèvres un peu desséchées par le soleil ou le froid, on peut les préserver et les rendre belles.
Il suffit d'appliquer dessus et régulièrement de la vaseline.
Cette dernière les protègera contre les agressions et leur donnera un bel éclat.

Le programme de perdre de poids.



Vous ne pouvez pas prétendre avoir un ventre plat sans perdre du poids. Si quelqu'un vous dire le contraire, croyez moi c'est qu'il n'a jamais suivi de programme efficace d'obtention. Tous les experts le savent bien et ne cessent de le dire. Alors envisagez toujours de commencer par un programme de perte de poids avant d'entamer celui de l'obtention d'un ventre plat.

LES BIENFAITS DE LA CANNELLE :



C'est une des épices les plus anciennement connues. La cannelle venant du Sri Lanka est considérée de meilleure qualité. Voici les bienfaits de la cannelle:

1/ Antiseptique: Elle détruit 98% des bactéries pathogènes, elle est un antiseptique polyvalent, anti-infectieux et antibactérien
2/ Antivirale: Elle réchauffe le corps en cas de refroidissement en stimulant la circulation sanguine. Elle peut aussi nous aider à combattre un rhume, une grippe ou une bronchite
3/ Digestive: Elle favorise la digestion car elle possède une grande réserve de fibres. Elle a une forte teneur en antioxydants, ce qui favorise un meilleur métabolisme des sucres et des graisses
4/ Antifatigue: La cannelle nous donne l'impression d'avoir plus d'énergie. En facilitant la digestion, la cannelle vient nous stimuler
5/ Contre le diabète de type 2 ? : La cannelle serait efficace contre le diabète, car elle aurait un effet sur la glycémie. Elle ferait baisser la glycémie en rendant plus sensible à l'insuline.
Des recherches préliminaires semblent indiquer qu'un des constituants de la cannelle, le méthyl-hydroxychalcone, améliorerait la sensibilité de l'organisme à l'insuline

BOUZALOUF AU FOUR



Ingrédients

Pour la cuisson de la tête du mouton
- 1 tête de mouton
- 3 feuilles de laurier
- 1 branche de thym
- 2 gousses d'ail avec la peau écrasées
- 1 oignon coupé et 4
- Sel, poivre

Pour la sauce
- 2 gousses d'ail râpées
- Quelques branches de persil ciselé
- Une 1/2 cuillère à café de poivre
- Une 1/2 cuillère à café de cumin
- 150 gr olives vertes dénoyautées et blanchis 3 fois dans de l'eau bouillante
- Citron et persil pour décorer

Les étapes

- Mettre tous les ingrédients pour la cuisson de la tête du mouton ensemble dans une marmite.
- Faites cuire jusqu'à ce que la viande de la tête du mouton soit tendre.
- Prélevez un peu de sauce de la cuisson et réservez.
- Retirer les morceaux de la tête du mouton, laisser refroidir
- Les désosser et mettre dans un saladier.
- Ajoutez l'ail, le persil ciselé, sel, poivre, cumin, mélanger.
- Laisser mariner minimum 3 heures au frigo.
- Retirez le saladier du frigo, ajoutez la sauce prélevée, les olives et très bien mélanger.
- Versez le tout dans un moule à gratin et faites cuire pendant 10 à 15 minutes.
- Servir avec un pain fait maison par exemple le matlou3 ou khobz eddar.

GÂTEAU SANS CUISSON



Ingrédients

- 300 ge de biscuit petit beurre moulu
- 200 gr de noix finement moulues
- 100 gr de poudre de lait
- 2 cuillères à soupe de miel
- Beurre

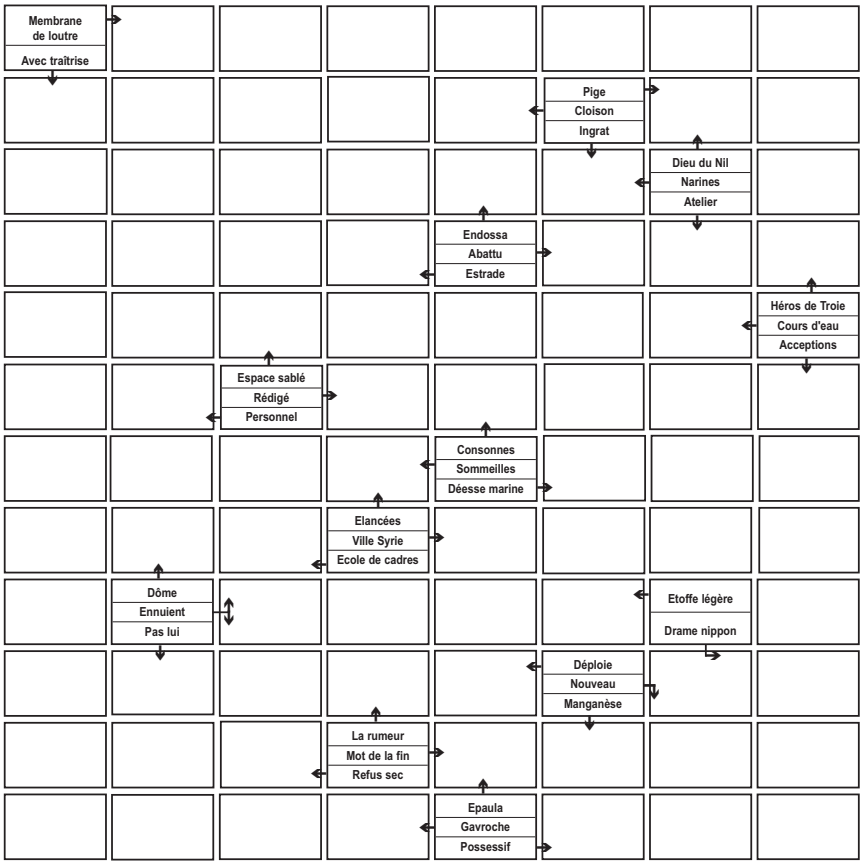
Pour le glaçage au chocolat
- 150 gr de chocolat noire
- 6 cuillères à soupe de lait
- 40 gr de beurre
- Vanille

Les étapes

- Mélanger les biscuits, la poudre de lait et les noix dans un saladier.
- Ajouter le miel et le beurre par petite quantité.
- Pétrir le tout avec votre main jusqu'à obtention d'une pâte ni trop dure ni trop molle.
- Faites de 16 à 18 boulettes.

Préparer le glaçage.
- Faites fondre le chocolat avec le lait et le beurre et la vanille au bain marie.
- Faites glacer vos boulettes avec cette dernière préparation, et transférer sur une grille.
- Décorer chaque gâteau avec une cerneau de noix.

Mots fléchés n° 1196



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1195

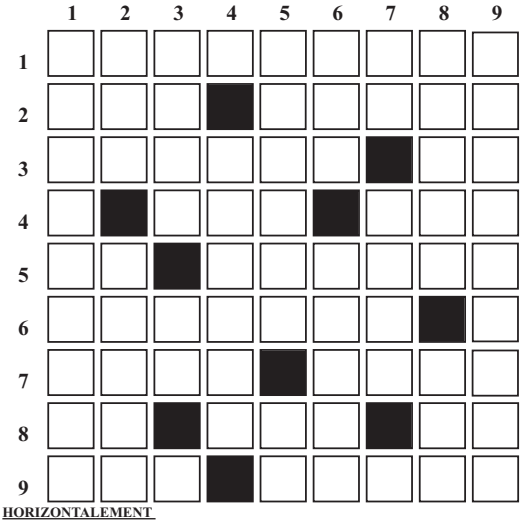
Horizontalement

RODEUSES
EBENE - MI
CENT - BUT
RITUEL - U
ES - BREVE
ASIE - SAS
NAVREES -
TIR - OREE
- SABLA - C
V - IRE - MU
AGEE - PAL
NI - FOULE

Verticalement

RECREANT - VAN
OBEISSAIS - GI
DENT - IVRAIE -
ENTUBER - BREF
UE - ER - EOLE - O
S - BLESERA - PU
EMU - VASE - MAL
SITUES - ECULE

Mots croisés 9/9 n° 1196



HORIZONTALEMENT

1. Sustenter - 2. Dénomination - Détourne - 3. Mammifère marin - Note - 4. Sans effet - Interjection pour appeler - 5. Réfléchi - Se rétracter (Se) - 6. Déteste - 7. Liquide nourricier - Presse - 8. Cri d'admiration - Des lustres - Dieu du Nil - 9. Textuellement - Emoussées.

VERTICALEMENT

1. Pas ordinaires - 2. Destinée - Etonné - 3. Chef religieux - Dans le cri d'un âne - 4. Déraisonne - 5. Mettre un livre sur le marché - Il a un petit lit - 6. Arrivée à bon port - Denses - 7. Récepteur - Temps écoulé - 8. Canard sauvage - Bon vouloir - 9. Repassées sur le billard.

SOLUTION N°1195

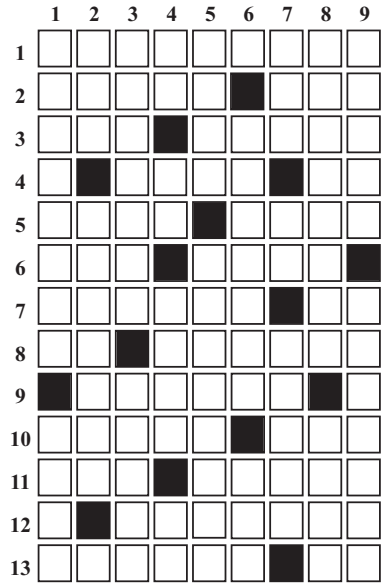
HORIZONTALEMENT

CALEPIEDS
AGONIR - AC
PEU - CREME
U - BASIC - A
CRAC - TROU
HERITEES -
ONDEE - MIE
NI - REVEES
SEPS - SERT

VERTICALEMENT

CAPUCHONS
AGE - RENIE
LOUBARD - P
EN - ACIERS
PICS - TEE -
IRRITE - VS
E - ECREMEE
DAM - OSIER
SCEAU - EST

Mots croisés 9/13 n° 1196



HORIZONTALEMENT

1. Cambriole - 2. Combiné à l'oxygène - Certificat d'authenticité - 3. Espace désertique - Coiffa - 4. Compliqué - Vieille nécropole - 5. Pronom personnel - Style vocal - 6. Parcourue - Organisation célèbre - 7. Prend ses responsabilités - Un amour de vache - 8. Stère - Fauchettes - 9. Trompée - 10. Capoté - Dans l'alphabet grec - 11. Plante pour le bétail - Eminence - 12. Totale - 13. Désappointées - Préposition pour spécialiste.

VERTICALEMENT

1. Tordis en forme de fil - Ecoule - 2. Pivot - Faire briller - 3. Araignées - C'est un plan - 4. Elle fait des bulles - Note de musique - Droit de propriété - Tenue de camp - 5. Restitue - Ne se fait pas sans casse - 6. Dur - Mammifères lents - 7. Camp ancien - Freud en a parlé - Petite boule nacrée - 8. Sur la Baltique - Tête de sanglier - 9. Saut de côté - Influences réciproques.

SOLUTION N° 1195

HORIZONTALEMENT

PASSANTES
ANETH - OTA
RALE - IRAI
AN - ARN - LE
TANKISTE -
OSE - CIRES -
N - SAISI - O
NE - TNT - MU
ECHO - EMOI
ROUND - AIL
RUMEURS - L
ETE - SOSIE
SERE - TELS

VERTICALEMENT

PARATON-
NERRES
ANANAS - ECOU-
TE
SEL - NES -
HUMER
STEAK - ATONE
- E
AH - RICIN - DUS
- N - INSISTE -
ROT
TOR - TRI -
MASSE
ETALEE - MOI
- IL
SAIE - SOUILLES

soduku 81

Pour jouer au Soduku

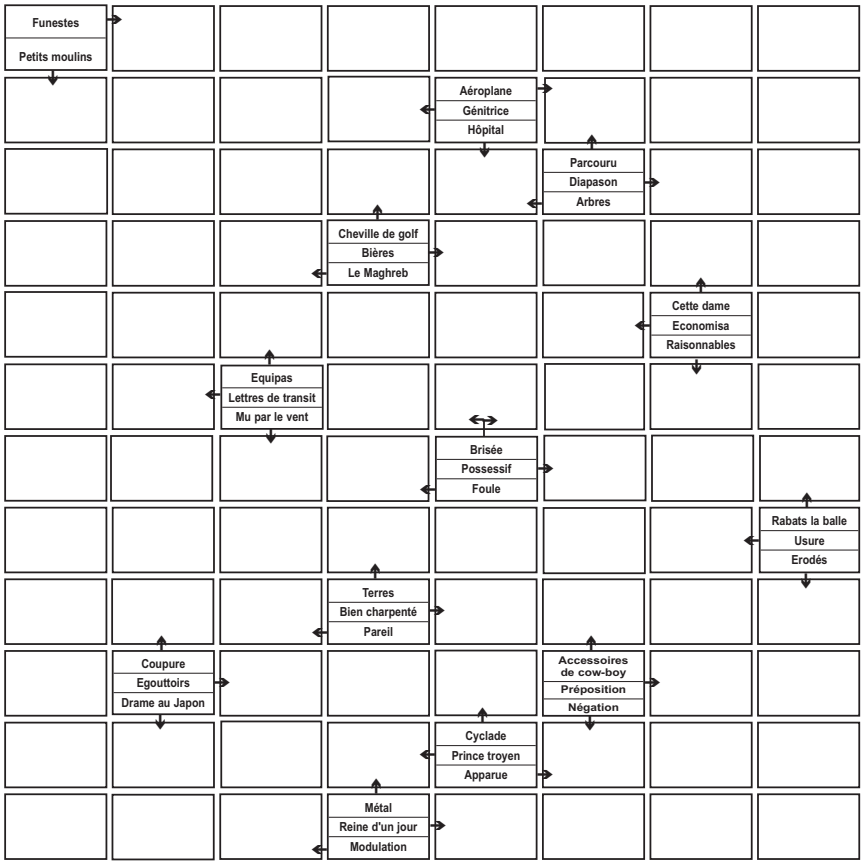
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

				6			1	
1					8			6
9					4	2		
5				1	7			
	1	6				8	3	
			6	5				7
		1	4					3
6			9					1
	4			2				

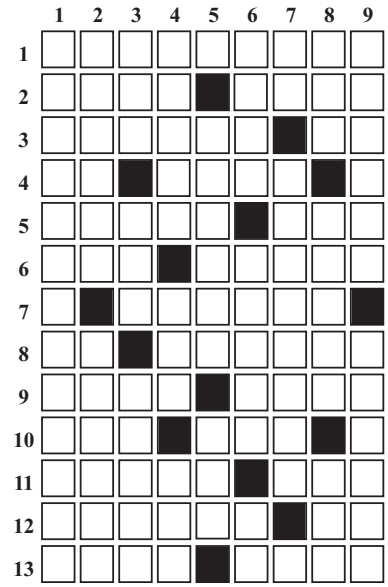
Solutions

2	7	6	5	4	1	3	8	9
3	9	1	2	7	8	5	6	4
8	5	4	6	9	3	2	7	1
9	2	8	1	5	7	6	4	3
1	6	7	3	2	4	9	5	8
4	3	5	9	8	6	1	2	7
6	4	9	7	1	2	8	3	5
5	8	3	4	6	9	7	1	2
7	1	2	8	3	5	4	9	6

Mots fléchés n° 1238



Mots croisés 9/13 n° 1238



HORIZONTALEMENT

1. Accablante - 2. Qui a abusé du rouge - Obscurité - 3. Tout à coup - Adverbe - 4. Matière d'alliance - Prend un repas - 5. Versifiés - Chance - 6. Non cuit - Cube de rondins - 7. Relief espagnol - 8. Dévoré parfois - Porte-foret - 9. Personnel féminin - Animées - 10. Peau-Rouge - Elle a des dons merveilleux - 11. Ratifia le contrat - Protection du chevalier - 12. Soulèvement populaire - Unau - 13. Présente - Insecte à rostre.

VERTICALEMENT

1. Jeteuses de sorts - 2. Galoper - Suprême - 3. Relevé bancaire - Propulsé - Frugal - 4. Desséché - Habitant d'étang - Tels des vers - 5. Imiter Pénélope - Personnage vaniteux - 6. Petit grison - Bosse - Pronom à ses heures - 7. Tableau - Stupéfaite - 8. Mauvaise habitude - Se dit d'une épreuve d'examen - Avancée - 9. Privé de lumière - Subit.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1237

Horizontalement

ACHAINES
LIER - OPE
INNES - IL
MENTIE - S

EREINTE -
NA - EGALA
TITRE - EV
- RA - REGI

MENE - RAS
U - TON - NE
EU - LISTE
TRIE - TES

Verticalement

ALIMENT - MUET
CINERAIRE - UR
HENNE - TANT - I
ARETIER - EOLE

I - SINGER - NI -
NO - ETA - ER - ST
EPI - ELEGANTE
SELS - AVISEES

SOLUTION N° 1237

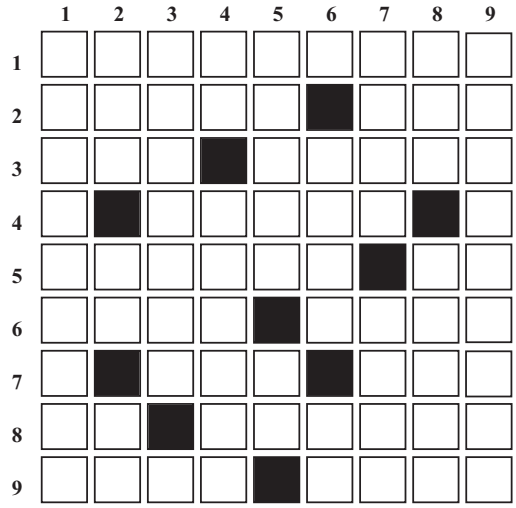
HORIZONTALEMENT

ANAGRAMME
BASEE - ION
RN - OVALES
ATELES - LI
CINE - TELL
ART - FETEE
D - ETIRE - E
AVRIL - TAS
BA - PAPAS -
RUMINANTS
ADO - TITRE
NOMMEE - ET
TUEE - NESS

VERTICALEMENT

ABRACADA-BRANT
NANTIR - VAU-DOU
AS- ENTER -
MOME
GEOLE - TIPI - ME
REVE - FILANTE - A - ASTER - PAIEN
MIL - ETETANT - E
MOELLE - ASTRES
ENSILEES - SETS

Mots croisés 9/9 n° 1238



HORIZONTALEMENT

1. Très insolente - 2. Œuvre à suspense - Expression de doute - 3. Cassius Clay - Connaissance religieuse - 4. Rosser - 5. En bordure maritime - Seizième grecque - 6. Sifflés - Effectues - 7. Aride - Général américain - 8. Note de gamme - Il a fini de grandir - 9. Confession - Chevilles de golf.

VERTICALEMENT

1. Avouera (S') - 2. Extravagant - Question de lieu - Code postal - 3. As une amourette - 4. Il rayonnait sur le Nil - Drôle d'individu - 5. Instrument à vent - Ses plages n'ont pas de souffle - 6. L'argent est celui de la guerre -Vieux do - 7. Dieu tu Tonnerre - Parti - 8. Pigeonnés - Dévotion - 9. Couvertes d'abrasif.

SOLUTION N°1237

HORIZONTALEMENT

DISPOSEES
EVOLUE - MU
BONI - PAIE
LI - EPARS -
ORE - OREES
CENSEE - SU
A - TALES - M
GRELE - ADO
EU - ASILES

VERTICALEMENT

DEBLOCAGE
IVOIRE - RU
SON - ENTE -
PLIE - SALA
OU - POELES
SEPAREE - I
E - ARE - SAL
EMISES - DE
SUE - SUMOS

soduku 79

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

				4	8			7
			2					
	1		7			9		6
6	4		3	8			7	
		1				6		
	9			6	4		2	3
1		9			5		8	
					1			
4			8	7				

SOLUTIONS

8	6	1	5	3	9	2	7	4
9	3	7	2	4	8	1	5	6
2	5	4	1	7	6	3	8	9
5	8	2	4	9	7	6	3	1
4	7	9	3	6	1	8	2	5
3	1	6	8	5	2	4	9	7
6	4	3	7	2	5	9	1	8
1	9	5	6	8	3	7	4	2
7	2	8	9	1	4	5	6	3

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Chicago Med



Série avec Yaya Dacosta, Nick Gehlfuss...

saison 1 épisode 13 Natalie a du mal à supporter l'intrusion de sa belle-mère dans les moindres décisions concernant son fils. La vieille dame est déterminée à faire baptiser l'enfant alors que la doctoresse hésite encore. Will Halstead essaie de la rassurer. April Sexton se lie d'amitié avec le père d'un jeune patient qui a ingéré des aimants. Choi demande des conseils au Dr Charles au sujet d'un malade qui souffre d'un trouble de l'identité et de l'intégrité corporelle.

21.00 : L'épopée des gueules noires



Histoire - France (2017)

L'épopée des gueules noires En 2004, la France tournait définitivement le dos à l'extraction de la houille, jugée peu rentable et trop polluante, avec la fermeture de la dernière mine de charbon exploitée, à la Houve, en Moselle. Ce documentaire retrace la saga héroïque de ces ouvriers, sans lesquels la France n'aurait pas pu devenir une grande puissance à la fin du XIXe siècle et survivre à deux conflits mondiaux. Grâce à des archives et aux prises de vues cinégéniques, le film retrace le roman de la classe ouvrière la plus emblématique de notre histoire industrielle ...

20.55 : Football / Coupe de France



Football - 3 saisons / 167 épisodes

saison 2016 Après s'être affrontés le 22 janvier dernier lors de la 21e journée de championnat, les Marseillais et les Lyonnais se retrouvent dans ce match couperet de coupe de France. Les Phocéens, emmenés notamment par Florian Thauvin, veulent poursuivre la bonne dynamique entamée avant la trêve. Les joueurs de Rudi Garcia visent une place en Ligue Europa et un trophée cette année. Les coupes nationales restent donc un objectif majeur cette saison pour le club ...

21.00 : Chasseurs d'appart' : le choc des champions



Télé-Loisirs

Chasseurs d'appart' : le choc des champions Les meilleurs agents immobiliers déjà récompensés dans l'émission rivalisent à Lyon, avant Bordeaux puis Paris. Le grand gagnant de ce challenge national pourra gagner 10 000 euros. La compétition se déroule à Lyon ce soir. Pour chacune des trois manches, un client différent est en lice avec une demande précise de maison ou d'appartement. A la fin de chaque manche, celui-ci désigne le bien qu'il a préféré et fera gagner un point à l'agent ...

21.00 : Merci patron !



Film documentaire - France(2016)

Après avoir appris que Bernard Arnault voulait demander la nationalité belge pour des raisons fiscales, François Ruffin, créateur du journal Fakir, s'empresse de tourner un film sur l'homme d'affaires. Avec beaucoup d'ironie, il explique à la caméra sa relation avec le propriétaire, notamment, du groupe LVMH. En menant des actions au sein du groupe et en filmant des anciens employés licenciés, il dresse un portrait peu flatteur de Bernard Arnault.

21.10 : Meurtres sur le lac Léman



Téléfilm policier - France (2015)

Meurtres sur le lac Léman A trois jours du coup d'envoi du festival des Flottins, grande fête populaire de la ville d'Evian, un homme d'affaires suisse est retrouvé noyé sur les rives du lac Léman. Son corps a été lesté d'une sculpture de Flottins, qui symbolise un être fantastique et renvoie à une légende locale. Louis Jolly, le gendarme français en charge de l'enquête, se voit adjoindre une coéquipière : Sandrine Zermatten, policière suisse. Une course contre la montre s'engage pour retrouver le tueur…

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:00	12:41	15:25	17:49	19:13
CONSTANTINE	06:04	12:46	15:31	17:55	19:18
ALGER	06:19	13:00	15:44	18:08	19:32
OUARGLA	06:05	12:51	15:45	18:09	19:27
CHLEF	06:25	13:07	15:52	18:16	19:39
MOSTAGANEM	06:30	13:12	15:58	18:22	19:44
ORAN	06:32	13:15	16:01	18:25	19:48

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5690 – MARDI 2 JOUMADA OULA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	13°	07°
Oran	13°	06°
Constantine	11°	3°
Ouargla	19°	06°

EDUCATION, FORMATION, EMPLOI POUR LA JEUNESSE
EN PARTENARIAT AVEC L'UE

Un accompagnement et des outils pour dynamiser l'esprit d'entreprise

Les institutions rattachées au programme d'éducation, de formation et de l'emploi de l'Union européenne, en partenariat avec les organismes algériens, ont organisé hier à l'hôtel El Djazaïr une journée d'étude illustrant les récentes activités entreprises dans ce cadre.



En présence de John O'Rourke, ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie , les institutions d'envergure européenne participantes ont exposé leur programme avec l'intervention des jeunes bénéficiaires algériens de cet accompagnement.

Dans son allocution, John O'Rourke a insisté sur le fait de mettre en adéquation chez les jeunes les trois étapes, éducation, formation emploi et la nécessité d'apporter à la jeunesse l'accompagnement, les moyens, les outils, l'environnement et le cadre appropriés pour dynamiser leurs capacités d'entreprise.

Cet accompagnement intéresse trois catégories de jeunes, ceux qui cessent leur scolarité après 16 ans, les artisans non encore qualifiés et les universitaires Ce soutien de l'Union européenne se manifeste, entre autres, par le programme PAJE, évoluant sur quatre wilayas pilotes, Annaba, Khenchela, Oran et Béchar et, en fonction de la politique nationale en faveur des jeunes, œuvre à la création d'activités favorisant l'employabilité. Le programme Erasmus vise à la mobilité des jeunes universitaires, leur permettant des échanges d'expériences au cours de séjours dans les pays européens. Le programme Switchmed accompagne les jeunes dans l'esprit d'entreprise orienté vers l'économie verte. Le programme NET-MED Youth concerne les jeunes et les médias. Quant au projet EUROMED INVEST, il a été représenté par Inmaculada Ruiz, chagée de communication auprès de l'institution ANIMA dont le siège est à Marseille et qui est chargée de mettre en œuvre le programme d'accompagnement.

«Nos activités de soutien concernent dix pays en relation avec dix-huit pays européens», précise Inmaculada Ruiz. 524 entreprises et organisations algériennes ont pris part à ce projet. Parmi les résultats de ces rencontres on citera les actions à entreprendre pour l'exportation de produits agroalimentaires vers l'Union européenne et aussi une multitude de contrats signés dans divers domaines entre l'Algérie et les pays de cette Union. Parmi les jeunes invités, on citera le groupe de sept jeunes venus de Médéa avec à leur tête Mehdi Fekhar, étudiant en informatique et qui aiguisent leurs capacités intellectuelles et leur esprit d'entreprise dans des rencontres-débats organisées chaque vendredi.

On citera aussi la jeune et dynamique Rofaida Maabout, consultante culturelle free-lance qui représente l'Algérie pour le programme Houna El Shabab de Med culture et financé par l'Union européenne, allant de 2014 à 2018. Rofaida Maabout a ainsi dans ce cadre assuré un programme de formation pour les jeunes à la fois professionnel et relatif à la culture, élargissant son action dans les autres pays du sud de la Méditerranée, en particulier au Maroc, en Tunisie, en Jordanie, au Liban et en Egypte.

Kamel Cheriti

DEUX ALGÉRIENS TUÉS DANS L'ATTENTAT DU CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE DE QUÉBEC

L'Algérie condamne dans les «termes les plus forts»

DEUX Algériens sont décédés dans l'attaque perpétrée dimanche soir contre le Centre culturel islamique de Québec qui a au total six morts et huit blessés. Suite à cet acte ignoble, l'Algérie a condamné dans «les termes les plus forts» cette attaque terroriste qu'elle qualifie de lâche.

Cette lâche attaque terroriste, perpétrée dimanche soir contre le Centre culturel islamique de Québec (Canada), l'Algérie la condamne au plus haut degrés, a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. «Nous condamnons dans les termes les plus forts l'attaque terroriste lâche perpétrée hier soir contre les fidèles rassemblés pour accomplir le devoir de prière dans une mosquée de Québec», a-t-il indiqué.

«Cette agression innommable montre que les musulmans sont encore une fois ciblés par les terroristes qui ne peuvent être associés à aucune cause, religion ou foi. De par cet acte, ils tentent vainement de déstabiliser les sociétés et de porter atteinte à leur cohésion, leur diversité et à la cohabitation pacifique des religions et des cultures», a encore précisé le porte-parole du MAE. «Face à cette nouvelle manifestation de mépris de la sacralité de la vie humaine, nous exprimons notre solidarité avec le gouvernement et le peuple canadiens et présentons nos condoléances aux familles des victimes», a-t-il ajouté. «Nous réitérons notre ferme condamnation du terrorisme et notre engagement à poursuivre les efforts visant à mettre en place les synergies nécessaires au plan international pour la prévention et l'élimination de ce phénomène», a conclu le porte-parole du MAE.

Les services de sécurité canadiens ont arrêté deux suspects. L'un a été arrêté sur le lieu du crime, tandis que l'autre, âgé de 27 ans, s'est enfuit en moto. Il a été arrêté à une vingtaine kilomètres du lieu de l'attaque, à Port de l'île d'Orléans, selon la presse canadienne. Il aurait avoué son crime, menaçant de mettre fin à sa vie, a indiqué la même source. Une source policière canadienne a indiqué à Radio Canada que les deux auteurs présumés sont des étudiants inscrits dans l'Université de Laval.

T. G.

MONTAGE DE VÉHICULES

Une usine Suzuki à Saïda en mars



DES VÉHICULES de la marque japonaise Suzuki seront montés, à partir du mois de mars prochain, à Saïda, a annoncé le wali de Saida, Djelloul Boukarabila. Lors d'une réunion, tenue dimanche soir en présence de l'exécutif pour évaluer l'état d'avancement des projets de développement dans la wilaya, le wali a souligné que ce projet sera concrétisé par le groupe Tahkout dans la zone industrielle de Saida. Il s'agit du premier projet de ce genre dans la wilaya. Djelloul Boukarabila a ajouté qu'il a reçu, dimanche, une délégation composée du représentant du groupe Tahkout et de membres de la firme japonaise Suzuki pour débattre des dispositions du lancement du montage de ce type de véhicules.

L'usine de montage sera basée au site de l'ex-Prométal. Le projet devra générer, dans une première étape, 400 emplois au profit des jeunes de la région, a ajouté le wali. D'ores et déjà, neuf ingénieurs étrangers ont lancé, la semaine dernière, les travaux de terrassement du terrain où sera réalisée l'usine de montage de véhicules.

Il est prévu la montage de deux modèles de véhicules touristiques la Suzuki Alto et la Swift durant le premier trimestre de l'année en cours selon la cellule d'information de la wilaya. Lors de la rencontre avec le wali, les initiateurs du projet se sont engagés à produire 15 000 véhicules par an dans une première étape. Ce chiffre atteindra les 100 000 véhicules/an dans un délai de cinq ans. Outre le montage de ce type de véhicules touristiques, il est prévu également la fabrication sur ce site de moteurs et de boites à vitesse de ces deux marques.

S. T.

COUP DE FILET DES GENDARMES DE MASCARA

Deux Tunisiens arrêtés avec 9 kg de drogue



DEUX ressortissants tunisiens ont été arrêtés avant-hier en possession de neuf kilos de cannabis suite à une opération menée par les gendarmes de Mascara. Selon la Gendarmerie nationale, tout a commencé le 28 janvier dernier. Agissant sur renseignements, les gendarmes du peloton de sécurité routière de Sig ont interpellé, lors d'un barrage dressé sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, les deux tunisiens âgés de 60 et 21 ans, tous deux en situation régulière, à bord d'un véhicule immatriculé en Tunisie, en possession de neuf kilos de kif traité. Une enquête a été ouverte afin de déterminer la provenance de cette quantité de drogue, conclut le communiqué.

S. A